

RAPPORT ANNUEL

2020

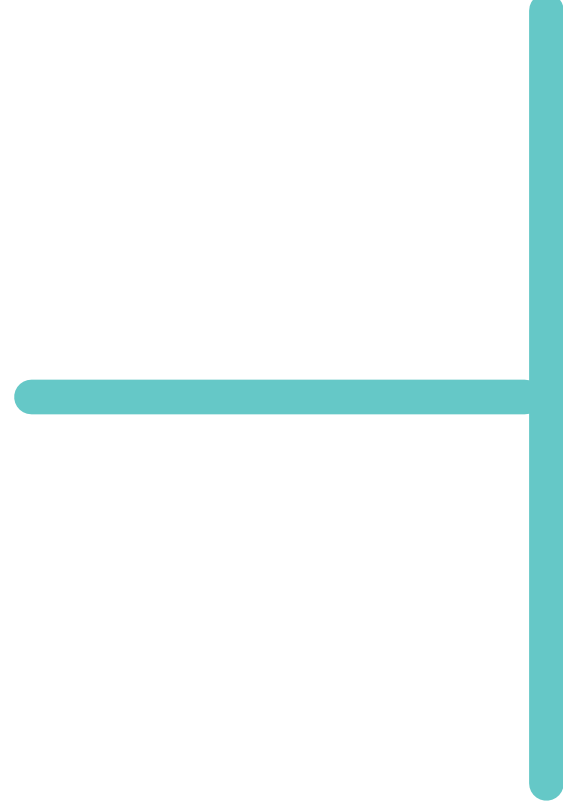
sur le **prix** et la **qualité**
du service public de
prévention et de **gestion**
des **déchets** ménagers
et assimilés



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

I. SYNTHÈSE	4
II. LE TERRITOIRE	8
III. STATUTS ET COMPETENCES	11
IV. STRUCTURE Organisation du Pôle Effectifs	13
V. PARCOURS DES DÉCHETS	21
VI. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020	23
VII. PRÉVENTION Zéro déchet Broyage des végétaux Compostage Accompagnement des professionnels dans la réduction et la gestion de leurs déchets	25
VIII. LA COLLECTE DES DÉCHETS : ORGANISATION Mode de collecte des déchets par commune La pré-collecte La collecte des Ordures Ménagères Et des Emballages Ménagers Recyclables La collecte du verre La collecte des textiles La collecte des encombrants Relais Tri Mobile : la déchèterie ira à vous ! La collecte des déchets verts	31

IX. ACTIONS DE PROXIMITÉ	54
X. COMMUNICATION	60
XI. TRAITEMENT DES DÉCHETS	62
XII. L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES : INDICATEURS	64
XIII. LES INDICATEURS FINANCIERS	70
Coût du service public d'élimination des déchets	
Coût détaillé	
Focus sur les prestations de collecte	
Compétence traitement des déchets	
Prix moyen à la tonne	
Modalités de financement du service	
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
La redevance spéciale	
Le montant des recettes perçues au titre de la valorisation	
Le montant des aides	
Montant des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat en 2019	
Les investissements réalisés sur l'exercice 2019	
Les marchés publics	
XIV. ET DEMAIN ?	89



SYNTHÈSE

FICHE D'IDENTITÉ



Compétences

Collecte des déchets
Prévention des déchets



Collectivités membres

Cannes
Le Cannet
Mandelieu-La Napoule
Mougins
Théoule-sur-Mer



Population desservie

160 557 habitants
(INSEE 2017 en vigueur
au 1^{er} janvier 2020)

DONNÉES FINANCIÈRES



52 419 000€ TTC

Coût aidé en 2020
(soit 0% de plus qu'en 2019)

52 381 000€ TTC

Coût aidé en 2019



Dépenses de traitement en 2020

18 901 000€ TTC

(17 080 000€ HT)

en 2019

17 739 000€ TTC

(16 169 000€ HT)



Dépenses de collecte en 2020

33 519 000 € TTC

(32 778 000€ HT)
(soit 3,24 % de moins qu'en 2019)

en 2019

34 642 K€ TTC

(33 725 000€ HT)



Recettes en 2020

1 125 000€ HT

(soit 8,76 % de plus qu'en 2019)

en 2019

1 233 000€ TTC

DONNÉES RH



195 AGENTS

en 2020

en 2019

195,5

DONNÉES COLLECTE DES DÉCHETS



127 995 TONNES

de DMA² en 2020
(soit 13,8% de moins qu'en 2019)

148 454 TONNES

de DMA² en 2019



87 193 TONNES

d'OMA³ en 2020
(soit 13,69 % de moins qu'en 2019)

101 025 TONNES

d'OMA³ en 2019



40 762 TONNES

déposées en déchèteries en 2020
(soit 14,06% de moins qu'en 2019)

47 429 TONNES

en déchèteries en 2019



797,2 kg

par an par habitant de DMA²

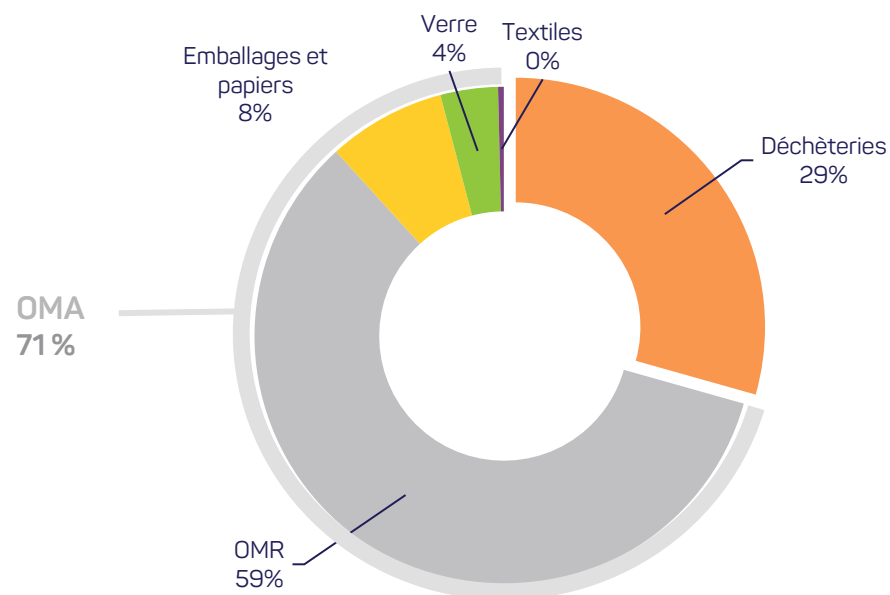
409,54 € TTC

par tonne
soit 389,53 € HT

326,48 € TTC

par habitant
soit 310,53 € HT

▼ RÉPARTITION DES DMA



⁽²⁾ Déchets Ménagers et Assimilés = tous déchets confondus

⁽³⁾ Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets verts



ZÉRO DÉCHET

289 familles en 3 ans d'opération (117 en 2018, 78 en 2019, 90 en 2020);
29 sensibilisations et animations Zéro déchet en visio et en présentiel.



COMPOSTAGE

1 campagne de communication avec CAP AZUR et distribution de compost ;
197 composteurs individuels et 8 composteurs collectifs distribués.



RÉEMPLOI

Réalisation de **8 fiches tutos** ;
Préparation du lancement de la plateforme
« **Le troc de Lérins** » le 4 janvier 2021.



SAPINS

3916 sapins collectés.



CLIIINK

100 bornes équipées du système Cliiink sur les 280 bornes à verre du territoire;
Plus de 3,7 millions de dépôts effectués depuis son lancement en novembre 2018 ;
153 commerçants partenaires ;
1 950 souscriptions effectuées ;
Plus de **4 500 comptes** utilisateurs de Cliiink.
2 challenges : inter-école et inter-association.



RELAIS TRI MOBILE

10 sites répartis sur les communes de Cannes, Mandelieu-la Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer ;
68 interventions ;
13,01 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux collectées.



REDEVABLES

85 établissements sous convention de Redevance Spéciale.

PRÉVENTION



STANDS

72 stands et animations grand public sur le tri, le compostage, la prévention déchets.



DOLÉANCES

6 478 mails et appels traités ;
161 courriers reçus et traités.



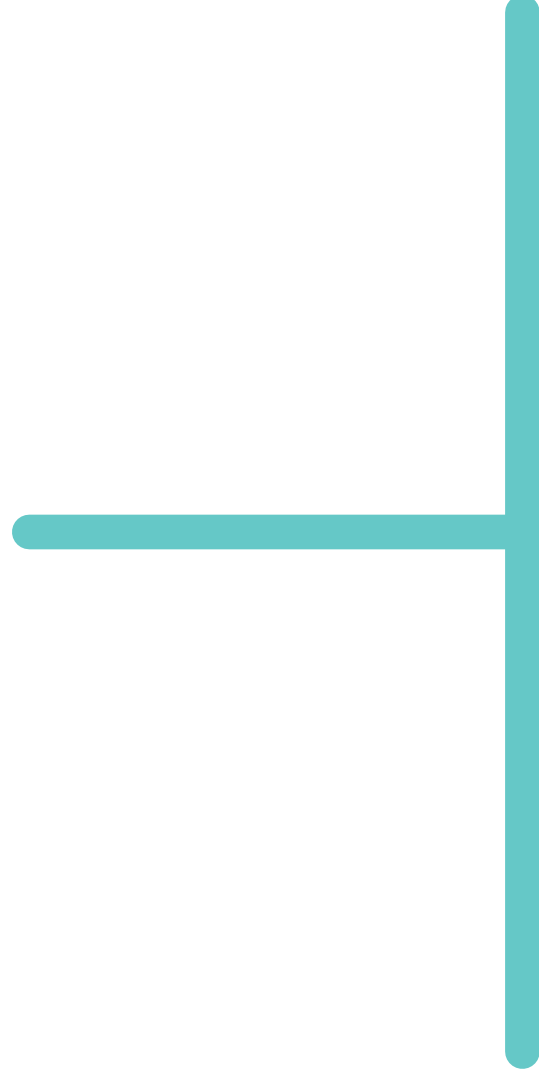
SENSIBILISATION

998 élèves sur les thèmes du compostage, de la consommation responsable, du gaspillage alimentaire.



JOUETS

31 points de collecte répartis sur les 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins ; **60 m³ de jouets récoltés** remis à Emmaüs Nice.



LE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est composée de 5 communes (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) et compte 160 557 habitants, dont la population de la ville de Cannes représente 47 %.

POPULATION

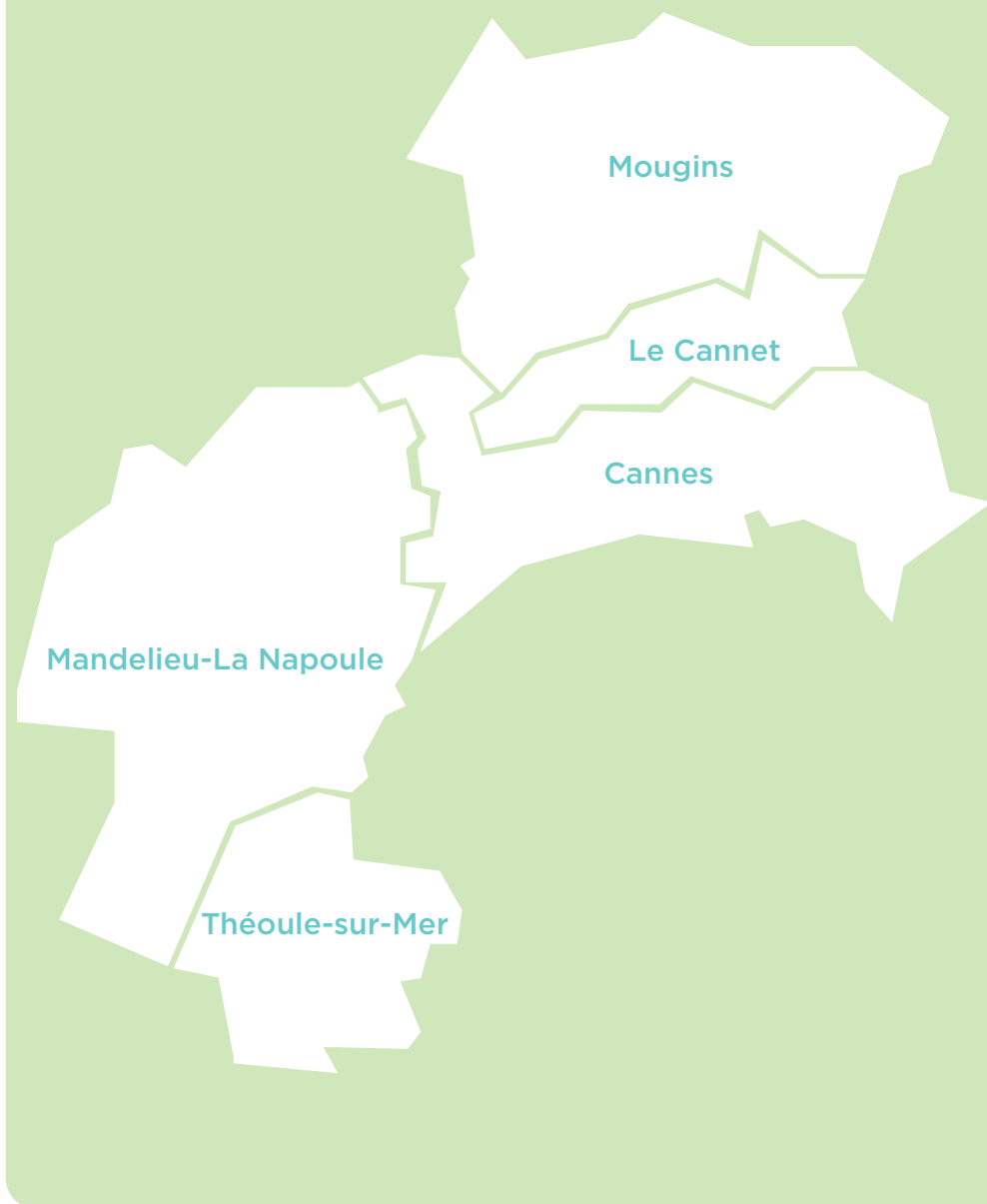


160 557 habitants
(Population totale INSEE 2017)

Le territoire présente une forte densité de population avec 1 688 habitants/km². Cependant il existe une disparité importante entre les communes qui le composent.

La ville de Le Cannet présente une densité de **5 432 habitants/km²** tandis que Théoule-sur-Mer seulement **130 habitants/km²**, sachant que l'urbanisation de cette dernière se concentre sur la frange côtière, la majorité de son territoire étant en zone naturelle. Les trois quarts de la population se concentrent sur un tiers du territoire.

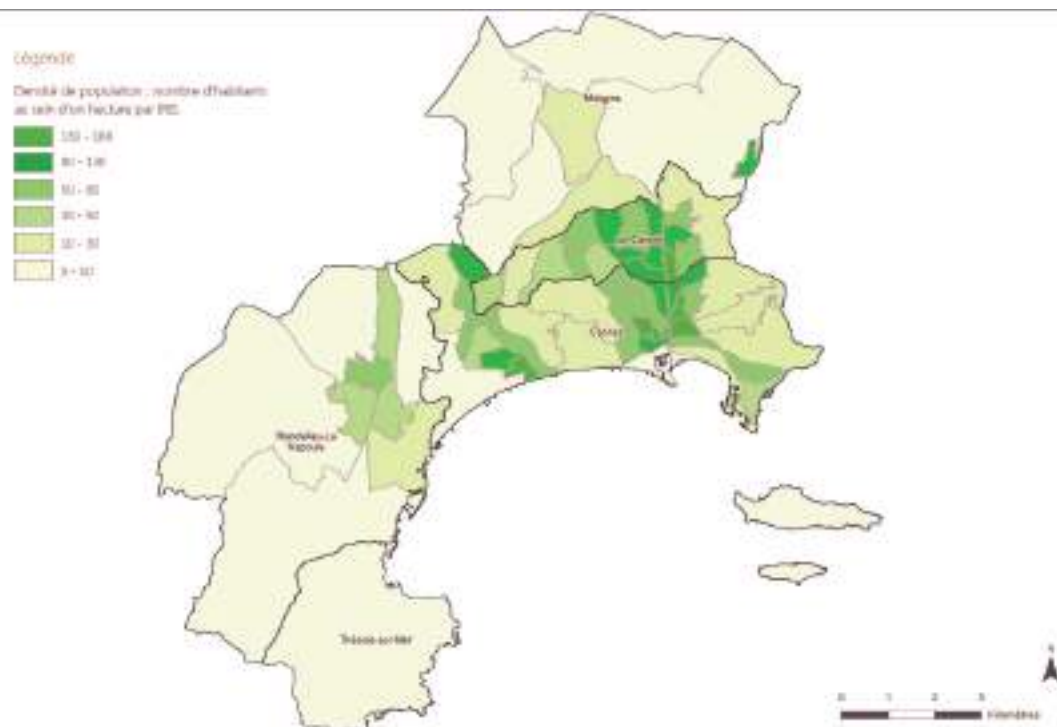
CANNES PAYS DE LÉRINS



▼ La densité de population par IRIS - Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Source : Recensement de la population, INSEE, 2014

Cartographie réalisée par le service commune « Systèmes d'information Géographique - avril 2018

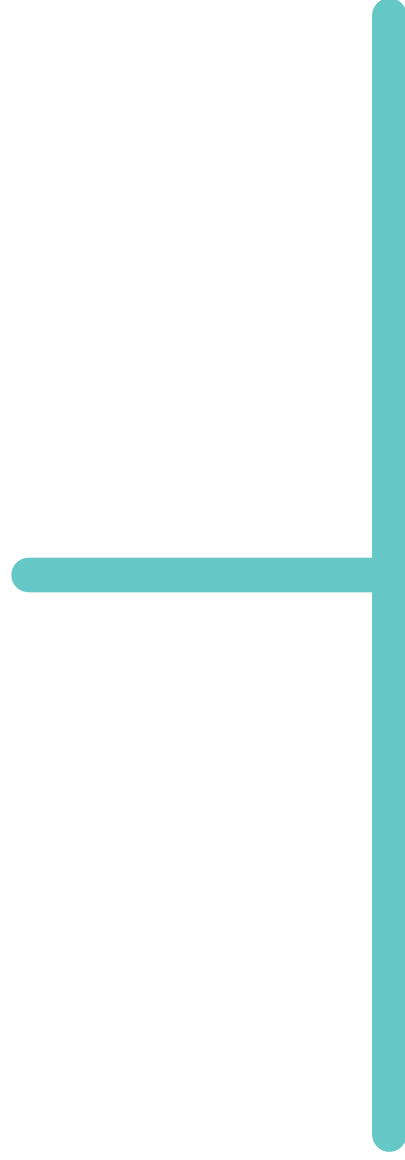


L'habitat collectif est majoritaire sauf sur Mougins où l'habitat individuel prédomine. Le territoire présente une forte activité touristique avec plus de 50 000 résidences secondaires ou logements occasionnels.

La population touristique (tourisme de loisirs et d'affaires) est très importante tout au long de l'année avec un pic pendant la saison estivale où **la population est multipliée par 3 sur la frange côtière.**

▼ (Données INSEE 2017 officielles et authentifiées par le décret n°2019-1546 du 30 décembre 2019 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2020)

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu-La Napoule	Mougins	Théoule-sur-Mer	Cannes Lérins
Population (DGLC-INSEE 2018)	74 686	41 864	22 715	19 865	1 427	160 557
Surface du territoire (km ²)	19,6	7,7	31,4	25,6	10,5	94,8
Densité de population	3 816	5 432	704	778	130	1 688
Nombre de logements	71 848	26 365	21 708	11 016	3 336	134 273
Habitat collectif	93%	85%	83%	42%	68%	86%
Résidences secondaires	45%	15%	43%	19%	78%	37%



STATUT & COMPÉTENCES

À sa création en 2014, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a pris la compétence « traitement des déchets » et « gestion des déchèteries » sur son territoire.

En 2017, à la suite des obligations découlant de la loi NOTRe les communes lui ont transféré la compétence Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle de la Collecte des dépôts sauvages.

Pour faire face aux obligations qui découlent de la compétence collecte et traitement des déchets, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins s'est organisée autour des missions suivantes :

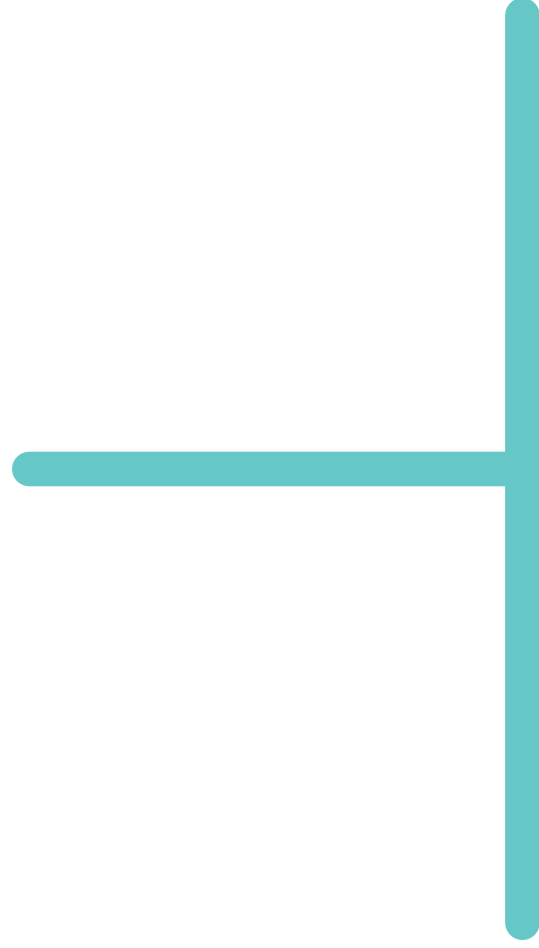
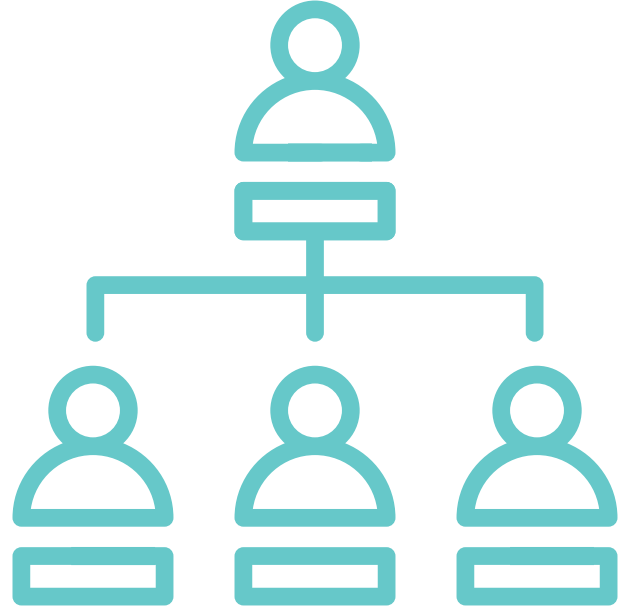
- La prévention des déchets ;
- La gestion des moyens de pré-collecte ;
- La collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables ;
- La communication et les actions de médiation de proximité ;
- L'ingénierie, portée par une direction stratégie et projets, où toute l'activité de gestion de déchets est analysée, y compris le suivi du traitement des déchets, ainsi que tous les projets de modernisation de la collecte ou d'aménagement urbain en lien avec la collecte.

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM**, qui assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- **Le SMED06**, qui assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

L'Agglomération assure la collecte de tous les déchets soit en régie soit via des prestations de services, avec une particularité pour les collectes d'encombrants, des déchets verts et des dépôts sauvages sur les communes de Cannes et Mougins. Ces collectes sont en effet confiées par mandat de gestion aux services communaux Allo Mairie.





STRUCTURE

CRISE SANITAIRE : LE SERVICE PUBLIC ASSURÉ

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'Agglomération Cannes Lérins a adapté continuellement l'organisation et le fonctionnement du service de collecte des déchets afin de garantir la continuité de service. Ce service a ainsi été assuré tant pendant les périodes de confinement que lors des périodes de retour partiel de l'activité économique, avec des déplacements de pics d'activité, notamment sur les encombrants et les déchets verts.

Le service public de la collecte des déchets ménagers a été globalement maintenu pendant toute l'année 2020, avec quelques adaptations à la marge en fonction des besoins, grâce à la mobilisation de tous les personnels et de leur encadrement des services de la collecte. En effet, sur les 195 agents du Pôle Environnement, **143 agents** sont restés actifs dont une vingtaine en télétravail avec un taux d'absentéisme du personnel d'exploitation moyen de 17% dont 10% inhérent à la COVID (garde d'enfants ou pathologie). La CACPL n'a donc pas eu à activer les mesures de restrictions d'activité prévues au Plan de Continuité d'Activité. **L'engagement du personnel est à souligner.**

Des modes opératoires pour la protection des agents ont été mis en œuvre, qui comprennent, entre autres :

- l'application des gestes barrières,
- le maintien du lavage des équipements de protection individuels,
- le renforcement des désinfections des équipements, des vestiaires, des bureaux et des véhicules avec des produits virucides,
- la fourniture de gants jetables en complément des gants en cuir, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes et de masques intégraux, FFP2 dès le 24 mars 2020, et FFP1...

Pour les établissements de santé, hôpitaux, cliniques et maisons de retraite, un protocole particulier de collecte a été mis en place. Une campagne de lavage et désinfection des bacs a été lancée dès le 30 mars 2020, à hauteur de 2 lavages par semaine par bac tout le temps du confinement puis une fois par mois.

Par ailleurs, lorsque cela était possible, la conteneurisation de ces sites a été doublée afin de collecter 24h après le dépôt des sacs, soit après le délai qui était indiqué comme non contaminant en début de confinement. Cette conteneurisation a ensuite été maintenue durant toute l'année 2020.





Par ailleurs, à la demande de l'exploitant du centre de tri, la collecte sélective pour les établissements médicaux a été arrêtée lors du 1^{er} confinement. (La présence de produits médicaux sur les chaînes de tri ajoute de l'anxiété bien compréhensible pour les équipes du centre de tri). Les points de regroupement, à disposition du public, ont reçu également une attention particulière. Les fréquences de lavages de ces sites ont été augmentées.

Ces mesures avaient pour objectif non seulement de protéger les agents de la collecte mais aussi le personnel d'entretien et les usagers.

D'ailleurs, toutes les ordures ménagères ont été incinérées. Les services préfectoraux ont été très attentifs au maintien de la filière de traitement des déchets ménagers.

Le service de Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et du tri sélectif a été réalisé comme un service « normal ». Seules les repasses du centre-ville de Cannes ont été réduites tant que l'activité économique ne le nécessitait pas. La collecte des Points d'apport volontaire pour le verre et les emballages a été maintenue à l'identique. La collecte du verre en porte-à-porte pour les Commerces Hôtels Restaurants a été arrêtée le 18 mars 2020 et reprise le 04 juin 2020.

Le service de collecte des encombrants (et déchets verts pour certaines communes) sur rendez-vous a été arrêté dès le 18 mars et remis en place le 18 mai 2020. Un service réduit pour enlever les dépôts sauvages a toutefois été maintenu. Les administrés ont été invités à conserver chez eux leurs encombrants ou leurs végétaux.

Toutefois, un service exceptionnel de collecte à domicile des déchets verts a été mis en place du 20 au 24 avril 2020 pour palier à la fermeture des déchetteries aux particuliers. De la même façon, il a fallu répondre à l'afflux d'encombrants tant pendant la période de confinement qu'après le 11 mai 2020, cette période ayant été propice à de grands « ménages de printemps ». Pour éviter de retrouver ces encombrants dans les ordures ménagères, des collectes exceptionnelles d'encombrants ont été mises en place dès le mois d'avril.

◀ Publication Facebook réalisée pendant le 1^{er} confinement

Egalement, grâce à la mise à disposition de matériel informatique à leur domicile et au déploiement d'outils informatiques spécifiques (Guacamole et TEAMS notamment), les agents administratifs (relation usagers, finances, administration...) et une partie de l'encadrement ont pu soutenir l'exploitation sur le terrain en gérant les situations personnelles de tous les agents (attestations de déplacement, autorisations d'absence...), les commandes, les prestations de collecte et de lavage, la communication, la gestion des doléances...

Toutes les animations et médiations ont été annulées durant la première période du covid. Les équipes ont néanmoins su s'adapter en proposant des tutoriels sur le site internet puis par la suite, des formations en ligne comme celle du compostage. Il a fallu apprendre à dématérialiser un grand nombre d'information afin de ne pas perdre le lien avec les administrés et les professionnels.

La communication a été particulièrement importante pendant le 1^{er} confinement. Les consignes de collecte étaient très disparates selon les territoires. Il était donc nécessaire d'informer sur les services effectifs que ce soit pour la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, le verre ou pour l'ouverture des déchetteries privées comme publiques.

En effet, les médias nationaux relayaient des informations sur l'arrêt des collectes sélectives notamment à cause de la fermeture des centres de tri. Le centre de tri de Cannes a continué à accueillir toute la collecte sélective du département et a réussi à maintenir son activité tout au long de l'année 2020, notamment au début du confinement avec 2 équipes malgré 40% absentéisme.

Dès le 16 mars 2020, les déchèteries ont fermé sauf celle du Cannet ouverte pour les professionnels. Les conditions de réouverture ont été adaptées chaque semaine, selon le taux d'absentéisme dans les équipes et l'état des filières. En effet, certains sites ont dû fermer faute d'exutoires pour les déchets collectés, comme par exemple la filière bois dont le site de valorisation en Italie ne pouvait plus recevoir des déchets

issus du territoire français lors du 1^{er} confinement faute d'autorisation d'export. La déchèterie de Cannes a pu ouvrir au public le 4 mai 2020.

Il a également fallu rappeler quelques consignes de tri au vu de l'accroissement de l'incivisme : sacs noirs dans les conteneurs de tri, sacs au sol ou déchets en vrac dans les ordures ménagères.

L'adaptation à la situation et aux besoins a été permanente.



ORGANISATION DU PÔLE

Les missions liées à la gestion des déchets sont organisées autour de 6 directions, au sein du Pôle Environnement, Agriculture, Cadre de vie et Transition Energétique, comprenant 195 agents au 31 décembre 2019.

PÔLE ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, CADRE DE VIE ET TRANSITION ENÉRGÉTIQUE

2 agents

**Direction
administrative
et financière**
3 agents

**Direction
exploitation
collecte**
168 agents

**Direction
organisation, projets
& méthodes**
8 agents

**Direction
Relations Usagers
& qualité**
11 agents

**Direction
coordination et
pilotage pour la
gestion des déchets**
1 agent

**Direction
Environnement**
2 agents

**Gestion
administrative,
financière et
réglementaire**
Gestion des marchés
publics
Délibérations
Suivi et réalisation
budgétaire

**Organisation et
planification de la
collecte en régie**
**Gestion des collectes
réalisées par
prestataires privés :**
élaboration, suivi et
contrôle des marchés de
service
**Gestion de la flotte de
véhicules de collecte**

**Planification
stratégique déchets**
**Gestion des syndicats
de traitement**
**Gestion des contrats
éco organismes et
repreneurs**
**Gestion mobiliers de
pré-collecte :**
bacs de collecte
et sacs
Entretien et maintenance
des PAV
**Aménagement
de plateforme et
enfouissement de
conteneurs enterrés**
**Analyse permis de
construire**

Médiation
Surveillance et contrôle
du domaine public
Information de proximité
Sensibilisation grand
public et scolaires
Prévention déchets
Actions de prévention
Manifestations
Redevance spéciale
Communication
**Contrôle Qualité et
Sécurité**

**Bureau d'études et
grands projets**

EFFECTIFS



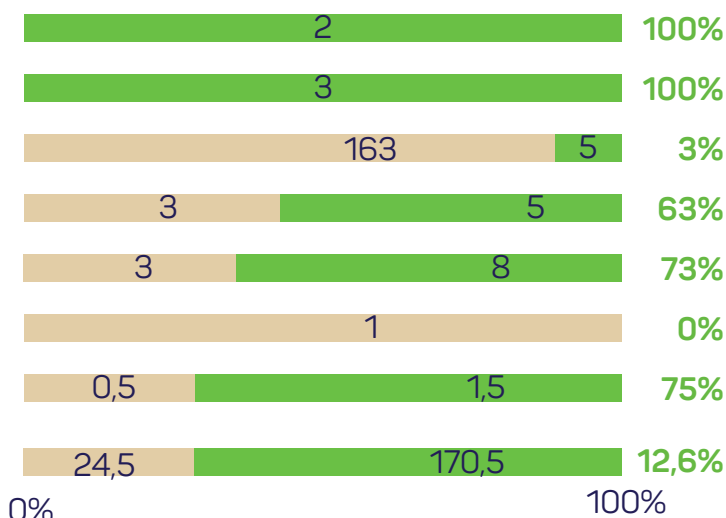
195 AGENTS

en 2020

▼ Répartition des agents par catégories

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Pôle Direction	1		1
Direction administrative et financière	1	2	
Direction Exploitation Collecte	1	5	162
Direction Projets, Organisation et Méthodes	1		7
Direction Relation aux Usagers et Qualité	1	1	9
Direction Coordination et pilotage pour la gestion des Projets	1		
Direction Environnement	2		
TOTAL	8	8	179

▼ Répartition Hommes/Femmes



Hommes

Femmes

▼ Mouvements

- 0,5 AGENTS en 2020

Effectif 2019	Effectif 2020	Variation
195,5	195	-0,26%



12,6% DE FEMMES

en 2020

Situés principalement au niveau de l'encadrement, l'ingénierie et la communication

▼ Absentéisme

Taux d'absentéisme global*

Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)
Absences médicales + maternité, paternité, adoption et autres raisons

6,5%

Taux d'absentéisme « compressible »

Maladie ordinaire et accidents du travail

5,9%

Taux d'absentéisme « médical »

Absences compressibles ci-dessus
+ longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

6,4%



En moyenne,

**23.87 JOURS
D'ABSENCE**
pour tout motif médical
par agent

**Note de lecture : un taux d'absentéisme de 6,5% signifie que pour 100 agents, un équivalent de 6,5 agents a été absent toute l'année*



18 ACTIONS représentant 260h de formation ont été réalisées

▼ Formation

Types de formation	Nombre d'heures
Hygiène et sécurité FCO, déchets dangereux sur la voie publique, assistants prévention, troubles musculo-squelettiques	74
Management Encadrant de proximité, sensibilisation des managers aux problématiques de handicap, Communiquer recadrer transmettre, discriminations, risques psycho-sociaux,...	29
Métiers Marchés publics, guide composteur, accueil téléphonique, média training,...	53
Formation aux concours	104

ACCIDENTS DU TRAVAIL

35 ACCIDENTS DU TRAVAIL déclarés en 2020



1 ACCIDENT DU TRAVAIL

sans arrêt soit
2,5 % des accidents du travail



En moyenne,

51 JOURS D'ABSENCE

consécutifs par accident du travail

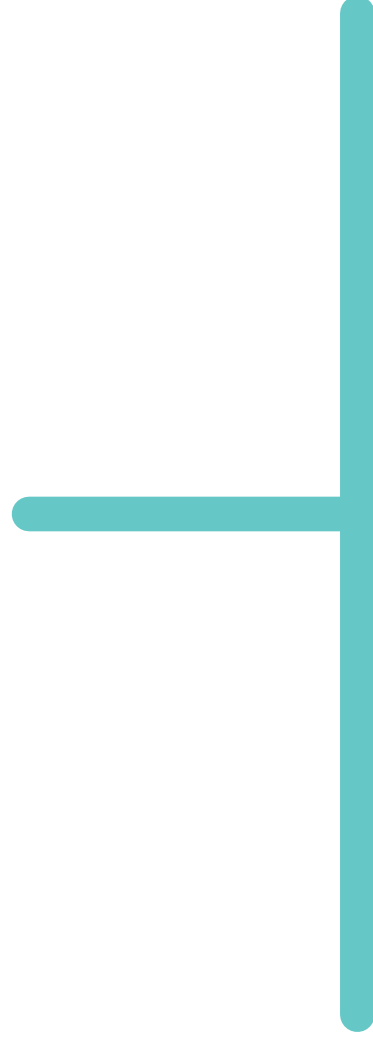
BUDGET RH

Les charges de personnel représentent **15,54 %** de la gestion globale des déchets (collecte + traitement)



8 147 000€

de charges de personnel



PARCOURS DES DÉCHETS

TYPE DE DÉCHETS PAR FLUX

COLLECTE

TRAITEMENT

VALORISATION

ORDURES MÉNAGÈRES



Points d'Apport Volontaire

Collecte en porte à porte

TRI SÉLECTIF



Points d'Apport Volontaire

Collecte sélective en porte à porte

VERRE



Points d'Apport Volontaire

Collecte de verre en porte à porte
Hôtels, Restaurants...

AUTRES DÉCHETS



Collecte encombrants en porte à porte
(le Cannet - Mandelieu-La Napoule - Théoule-sur-Mer)

Collecte déchets verts en porte à porte
(Mandelieu-La Napoule)

Apports particuliers et professionnels

Points d'Apport Volontaire - Textiles



Centre de Valorisation Organique
(Bios 06)



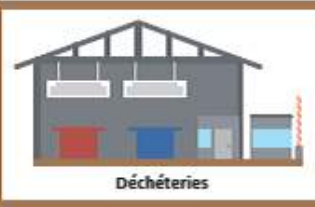
Centre de Valorisation Énergétique
(Antibes 06 - Nice 06 - Vieux 04)



Unité d'Enfouissement Technique
(Le Bignon 05 - Septèmes les Vallons 13)



CENTRE DE TRI
(Cannes 06)



Déchèteries



Usine de tri textile



COMPOST

ACIER ET ALUMINIUM

REFUS

REFIOM*

ÉLECTRICITÉ

MÂCHEFER



Transport des balles de matériaux

DÉCHETS VERTS

CHIFFONS, ISOLANTS... FRIPES

* Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères
** Installation de Stockage de Déchets Dangereux



Centre de traitement
d'ordures ménagères
(Jussieu 06)



HABITATIONS



Unité de traitement
des déchets
(Boulogne 06)



Centre de stockage
des déchets
(Cassis 06)



Centre de traitement
des déchets
(Cassis 06)

VALORISATION MATIÈRE



ACIER

(Europe)

ALUMINIUM

(Europe)

PLASTIQUE

(France - Europe)

PAPIER/CARTON

(France - Espagne - Allemagne)



VERRE

(Brières 34 - Labégude 07)



Centre de valorisation
BOIS (Mortara - Italie), BOUTEILLES
DE GLAZ, CARTONS, DEBR,
EXTINCTEURS, FERRAILLES,
PNEUS (France - Europe)



Centres de stockage
et de remblai
GRAVATS
(La Gaude - Nice 06)



Centre de tri et
de traitement
ENCOMBRANTS (Nice 06)
MOBILIER (France - Europe)

VALORISATION ORGANIQUE

COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ



Centre de compostage
des déchets verts
(Cannes 06 - Fréjus 83)



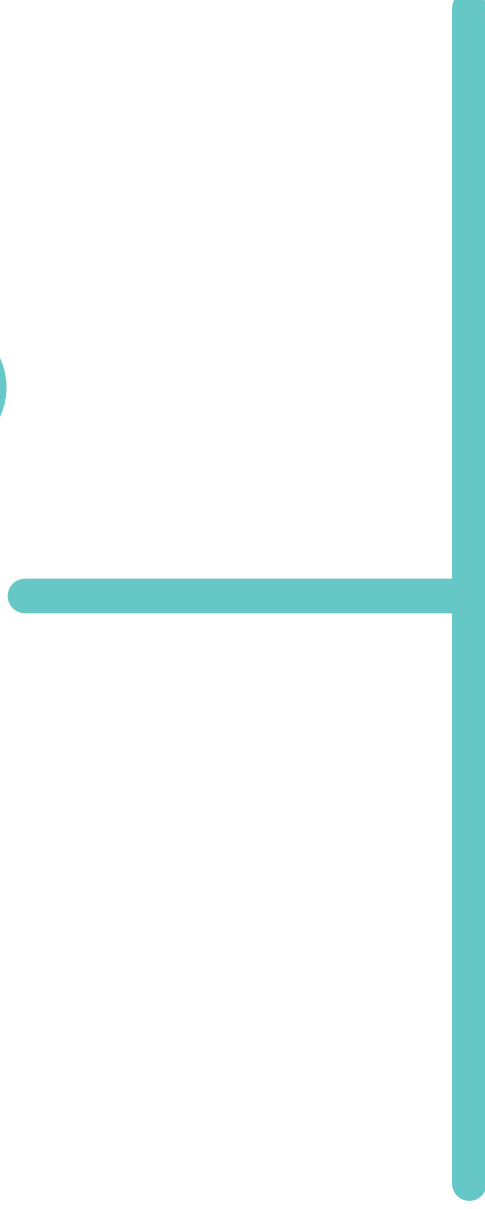
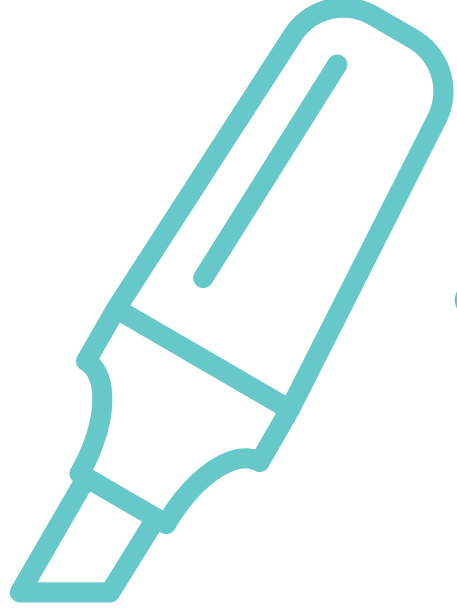
Compostage
individuel



Compostage
collectif

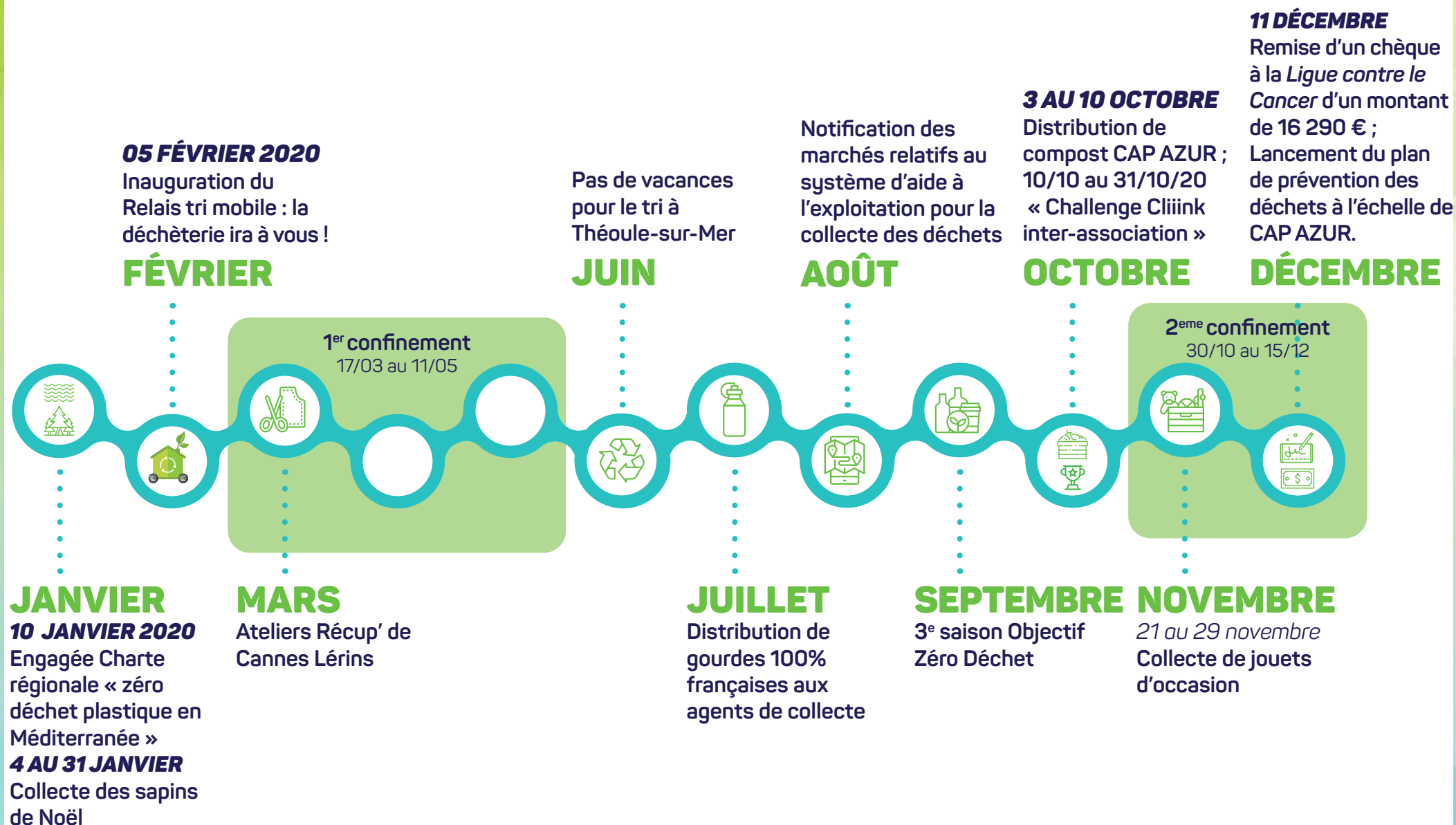


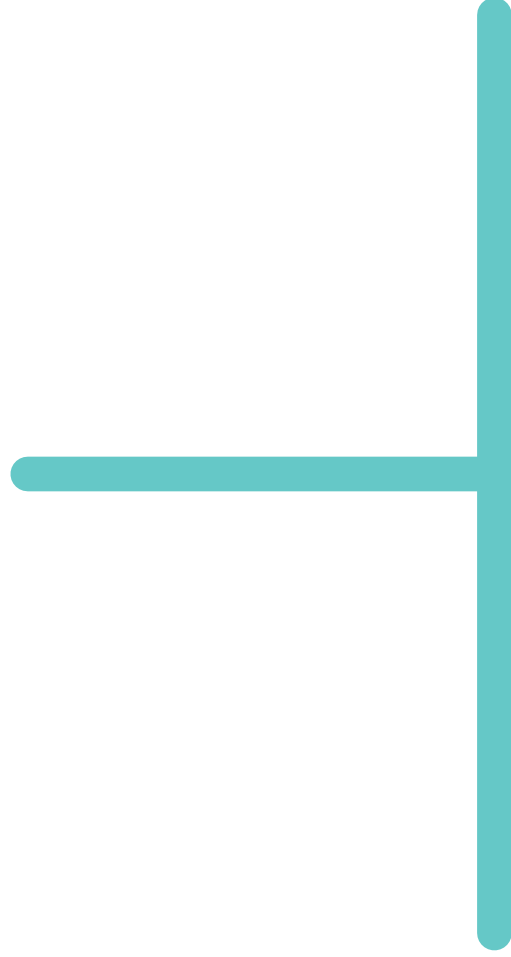
COMPOST



2020: LES FAITS MARQUANTS

FRISE CHRONOLOGIQUE





PRÉVENTION

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en œuvre les actions suivantes :

OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET »

Lancée pour une 3^{ème} année consécutive sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins. De septembre 2020 à mai 2021, **90 nouvelles familles** ont été accompagnées (en sus des 255 familles inscrites sur Cannes Lérins l'année passée) pour apprendre à réduire facilement la production de déchets au quotidien. Ces dernières ont réussi à diminuer leur production de déchets recyclables de 22% et leurs déchets ménagers de 28%.

Plus de **188 commerçants**, sur les 5 communes, sont engagés dans l'opération et s'engagent à accepter les contenants et bocaux réutilisables. Ils sont recensés sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins et identifiables grâce à l'apposition d'un visuel sur leur vitrine.



L'aventure, pour les familles de la deuxième édition, se terminera début 2021 grâce à l'organisation de 2 ateliers post défi :

- Bambin zéro déchet,
- Couture et Récup.

Bien que la période de crise sanitaire ne nous ait pas toujours permis d'assurer les ateliers en présentiel, ceux-ci ont pour bon nombre été réalisés en visioconférence afin de ne pas interrompre cette belle opération.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'Agglomération poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets en finançant, à travers sa participation à UNIVALOM, la mise en œuvre des actions de son Programme Local de Prévention des Déchets 2016/2020 sur 4 des 5 communes de la CACPL (Mougins, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer).

Il se décline autour de six thématiques :

- Le compostage des déchets de jardinage et de cuisine ;
- Le broyage des déchets verts ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Le zéro déchet ;
- Le réemploi par la réparation et la récupération de produits ;
- Le développement d'une plateforme internet de sensibilisation à l'éco-consommation.

L'objectif ambitieux, en accord avec toutes les collectivités membres, est de **réduire de 10% la production annuelle de déchets d'ici à 5 ans** pour arriver à **91 kg d'ordures ménagères par habitant et par an**.

Fin 2020, les membres du Pôle Métropolitain CAPAZUR (les Communautés d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, Pays de Grasse, Sophia Antipolis et Alpes d'Azur ainsi que les deux Syndicats de traitement SMED et UNIVALOM) ont décidé de se regrouper au sein d'un groupement de commande pour l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par structure avec une volonté de définir des actions communes voire de les conduire conjointement. L'Agglomération Cannes Lérins a ainsi approuvé la convention du groupement de commande le 11 décembre 2020. En effet, la prévention des déchets est un axe majeur qui ne demande qu'à être développé et renforcé par des actions fortes et collectives. Cette action permettra à la CACPL d'avoir un PLPDMA sur l'ensemble de son territoire dont Cannes, et de pouvoir proposer des actions adaptées à ses besoins.



▲ Affiche de l'opération

La Direction Relations Usagers Collecte a proposé dès le début du confinement en mars 2020, des fiches d'ateliers créatifs simples à réaliser soi-même à la maison - avec ou sans enfant - à partir de déchets ménagers du quotidien : chutes de tissus, rouleaux de papier toilette, boîtes de conserve...

L'objectif était de profiter de cette période de disponibilité du plus grand nombre pour les familiariser avec la prévention des déchets et la notion de récupération, en favorisant la prise de conscience du volume de déchets qui peut être évité. Les fiches constituent désormais des supports notamment lors des animations et des stands. Les thèmes ont ainsi pu évoluer tout au long de l'année : Pâques, Printemps, rentrée scolaire, Noël ...

Retrouvez toutes ces fiches sur notre site internet : www.canneslerins-infotri.fr rubrique « Ateliers Récup' de Cannes Lérins »

Fiches Récup' développées pendant le 1^{er} confinement ►

COLLECTE DE JOUETS D'OCCASION

En partenariat avec EcoSystem et Emmaüs, une nouvelle opération, « Laisse parler ton cœur », a eu lieu du 21 au 29 novembre 2020. **60 m³** de jouets ont ainsi pu être récoltés sur 31 sites. Ces jouets ont par la suite été offerts aux familles les plus modestes. La solidarité a été très importante cette année.

Depuis le début de l'initiative (2018), **114 m³** ont été récoltés sur le territoire de l'Agglomération.

LES ATELIERS RÉCUP' DE CANNES LÉRINS

ZÉRO PLASTIQUE : CANNES LÉRINS S'ENGAGE

L'Agglomération s'est engagée par délibération communautaire, le 10 janvier 2020, dans la Charte régionale « zéro déchet plastique en Méditerranée » portée par la Région Sud, pour affirmer sa volonté de réduire les déchets plastiques sur son territoire, dans la continuité du grand plan « Zéro Plastique » de la Ville de Cannes initié par David Lisnard, ou l'opération « Ici commence la Mer ». L'Agglomération a d'ailleurs été retenue dans l'Appel à projet « Pour une Méditerranée Zéro Déchet Plastique 2020 » lancé par la Région SUD, grâce à un panel d'actions relevant de « démarches intégrées, multi partenariales, de protection des bassins versants et du littoral contre les dépôts sauvages » et de « la dispersion des déchets dans les milieux ». Concrètement, l'Agglomération a distribué des gourdes 100% françaises à ses agents de collecte. Ainsi 246 agents techniques et administratifs sont désormais équipés en gourde réutilisable pour passer l'été avec cette alternative zéro déchet. Autant d'agents sensibilisés aux enjeux de la réduction des déchets plastiques et qui en deviennent des ambassadeurs directs.



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

OPÉRATION DE COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

L'Agglomération Cannes Lérins a organisé une grande opération de collecte des sapins à l'issue des Fêtes de fin d'année. Grâce aux dispositifs mis en place, les sapins collectés sont valorisés plutôt que d'être jetés aux ordures ménagères.

Selon les communes, les sapins pouvaient être déposés soit auprès de l'une des 21 déchèteries du réseau du Pôle Métropolitain CAP AZUR - notamment pour les sapins artificiels ou floqués, soit dans les espaces mis à disposition par les communes ou bénéficier d'une collecte en porte-à-porte.

Sur le territoire Cannes Lérins, **3 856 sapins** sont partis en filière de compostage industriel et 60 sapins ont été broyés par UNIVALOM sur la commune de Théoule-sur-Mer et utilisés sur place en broyage.



Opération de broyage le 14 janvier 2020 ►

COMPOSTAGE



▲ Affiches de l'opération ▼



Depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers et professionnels, sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage.

Un dispositif qui porte ses fruits puisqu'il a été distribué en 2020, **197 composteurs individuels et 8 composteurs collectifs ont été installés.**

Pour faire face à la demande croissante et poursuivre la dotation malgré le contexte sanitaire, l'Agglomération a initié une formation dématérialisée durant la période de confinement, du mois de mars au mois de juin 2020. A suivre à domicile, celle-ci a permis aux usagers de découvrir la finalité du compostage et d'obtenir un composteur individuel gratuit. A l'issue de cette formation, l'équipement (composteur, bioseau et guide pratique) était livré à domicile.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en appelant le **04 89 82 20 22** ou en envoyant un email sur collecte@cannespaysdelérins.fr.

A l'approche de l'automne, CAP AZUR a souhaité accentuer la promotion du compostage auprès de tous les publics en initiant une large campagne de communication multi-supports qui a été déclinée pendant tout le mois d'octobre. A cette occasion, du compost a été mis à disposition, du 3 au 10 octobre 2021, sur l'ensemble des 21 déchèteries CAP AZUR et notamment les déchèteries du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins : Cannes, Le Cannet et Mougins.

▼ Distribution de composteurs et formation



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA RÉDUCTION ET LA GESTION DE LEURS DÉCHETS

L'Agglomération Cannes Lérins accompagne 85 entreprises et administrations publiques dans le cadre de la Redevance Spéciale sur la commune de Cannes et les collèges du territoire de la CACPL.

La Redevance Spéciale est explicitée dans la partie VIII «Les indicateurs financiers».

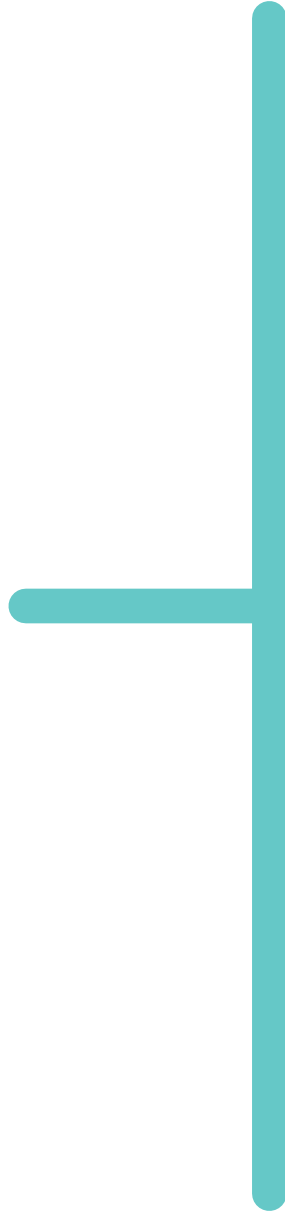
Le service de Redevance Spéciale a accompagné les redevables particulièrement pendant le confinement afin d'adapter les services de collecte lors des fermetures, réouvertures ou reprise d'activités partielles. Par exemple, la collecte du verre des CHR a dû être arrêtée un peu après la fermeture des restaurants afin que ceux-ci vident leurs stocks, puis reprise immédiatement à la réouverture. De la même façon, le service de collecte sélective a été renforcé lors de la mise en place de la vente à emporter par de nombreux commerces.

Le déploiement de la Redevance Spéciale sur l'ensemble du territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer), comprenant un accompagnement dédié, est reporté en 2021.



**85 ENTREPRISES ET
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**
suivies dans le cadre de la RS





ORGANISATION DE LA COLLECTE



MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS PAR COMMUNE

PAP : collecte en Porte-à-Porte
 PAV : collecte en Point d'Apport Volontaire
 déchèterie : apport en déchèterie
 CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants

◀ Collecte en Porte-à-Porte

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers recyclables	Papiers	Verre	Encombrants	Déchets verts	Biodéchets
Cannes	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
Le Cannet	PAP PAV	PAP PAV	PAV	PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
Mandelieu-La Napoule	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	PAP et déchèteries	composteurs collectifs et individuels
Mougins	PAP PAV	PAP PAV	PAV	PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
Théoule-sur-Mer	PAP PAV	PAV		PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels

La pré-collecte désigne les moyens mis en place pour l'évacuation des déchets de leur lieu de production (habitation, commerces, restaurants,...) jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte. Que ce soit pour la collecte en porte-à-porte ou pour la collecte en apport volontaire, l'Agglomération Cannes Lérins met des contenants à disposition des usagers, afin que ceux-ci soient collectés par les équipes de collecte.

DISPOSITIFS DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Selon leur lieu de résidence sur l'Agglomération, les usagers peuvent disposer soit de bacs de collecte, soit de sacs.

Les bacs

La livraison et la maintenance des bacs sont réalisées par la société CONTENUR.

Pour les bacs individuels, lorsqu'ils sont affectés à un foyer ou une copropriété, la maintenance peut être faite sur simple demande à la direction de la collecte de Cannes Lérins. En revanche, le lavage de ces bacs doit être effectué par leurs utilisateurs.



45 654 BACS

(recensés) sur le territoire de la CACPL en 2020

- ▶ **4 457** bacs livrés
- ▶ **338** bacs réparés
- ▶ **1 575** bacs recyclés*

Règles d'attribution des bacs :

Les bacs sont attribués gratuitement aux particuliers sur toutes les communes, à condition de pouvoir les stocker sur une partie privative après la collecte.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

- 25 823 bacs
- 2 523 bacs livrés
- 171 bacs réparés
- 1 044 bacs recyclés*



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

- 18 730 bacs
- 1 833 bacs livrés
- 132 bacs réparés
- 460 bacs recyclés*



VERRE :

- (Café-Hôtel-Restaurant)
- 1 101 bacs
 - 101 bacs livrés
 - 35 bacs réparés
 - 71 bacs recyclés*



Où commander un bac ?

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : collecte@cannespaydelerins.fr

* Bacs récupérées et recyclés par le prestataire

Les sacs

La distribution des sacs de tri a été réalisée sur Cannes, Le Cannet et Mougins en régie soit par la mise à disposition de sacs dans les principaux sites communaux, soit en porte-à-porte de mai à juillet. Historiquement, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ne distribuent pas de sacs, la collecte en porte-à-porte se réalise uniquement en bac.



Plus de **453 600 SACS**
de tri distribués

Règles d'attribution des sacs de tri sélectif :

A Cannes et à Le Cannet

Les sacs sont fournis aux propriétaires d'habitations individuelles et des immeubles trop anciens qui ne possèdent pas d'espaces pour entreposer des bacs.

A Mougins

Une livraison en porte-à-porte est effectuée entre les mois de mai et de juillet sur toute la commune. Les administrés ont également la possibilité de se rendre sur les points de distribution afin de se réapprovisionner.

A Mandelieu-La Napoule et à Théoule-sur-Mer
Pas de distribution.

Points de distribution des sacs de tri :

Cannes :

- Garage Municipal, 14 rue Paul Négrin
- Cannes 2000, 29 bd de la Ferrage : uniquement sur rendez-vous

Le Cannet :

- Services techniques, 31 bd Carnot
- Centre administratif de Rocheville
- Centre Administratif de Garibondy
- Centre Technique Municipal, Traverse de l'Aubarède

Mougins :

- Centre Administratif au Village
- Police Municipale des Cabrières
- Médiathèque, avenue de Tournamy
- Mairie annexe de Mougins Le Haut
- ALLO MAIRIE, avenue de la Plaine
- Scène 55, avenue Maréchal Juin

Pour connaître les horaires d'ouverture de chaque site, contacter le service collecte aux coordonnées ci-dessous.

Par téléphone : 04 89 82 20 22
Par mail : collecte@cannespaydselerins.fr



DISPOSITIFS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent aussi de conteneurs aériens ou enterrés implantés sur l'espace public, pour le dépôt du verre, des déchets recyclables, du papier, des ordures ménagères et du textile.

708 BACS en points de regroupement

238 PAV aériens

227 PAV enterrés

5 nouveaux PAV enterrés réalisés

500 OPÉRATIONS DE LAVAGE de sites réalisées



368

PAV Ordures Ménagères
comprenant
315 sites aériens et
53 sites enterrés



215

PAV Emballages
Ménagers
comprenant
139 sites aériens et
76 sites enterrés



266

PAV Verre
comprenant
175 sites aériens et
91 sites enterrés



37

PAV Papier
comprenant
8 sites aériens et
29 sites enterrés



68

PAV Textiles
comprenant 75
colonnes textiles

88 sites enterrés de type CUVES

41 sites enterrés de type ASCENSEURS

Prestations d'entretien

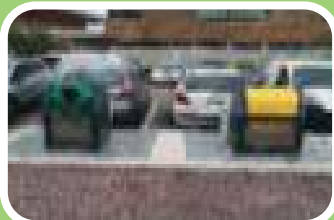
Chaque contenant de ces sites d'apport volontaire est contrôlé, lavé et réparé lorsque c'est nécessaire. Une entreprise privée effectue le suivi et la réparation des cuves enterrées. Une équipe en régie effectue chaque jour le suivi et la réparation des ascenseurs à bacs.

Chaque site (bac et ascenseur) est nettoyé une fois par mois ou deux fois par an selon la zone géographique où il se trouve plus des lavages ponctuels en cas de nuisances olfactives et tous les jours en surface. Les colonnes aériennes et enterrées sont nettoyées au minimum une fois par an.

POINTS DE COLLECTE PAV ET MOBILIERS DE COLLECTE

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu -La Napoule	Mougins	Théoule-sur-Mer	CACPL
Point de regroupement (PR) OM	201	61	18	17	71	368
dont sites aériens	149	61	18	16	71	315
dont sites enterrés	52	0	0	1	0	53
dont sites en cuves	30	0	0	0	0	30
dont sites en ascenseurs	22	0	0	1	0	23
comprenant bacs aériens	298	92	38	29	100	557
comprenant cuves/bacs enterrés	145	0	0	4	0	149
Point d'apport volontaire TRI	65	41	37	1	70	214
dont sites aériens	23	24	21	0	71	139
dont sites enterrés	42	17	16	1	0	76
dont sites en cuves	25	17	16	0	0	58
dont sites en ascenseurs	17	0	0	1	0	18
comprenant colonnes/bacs aériens	50	26	56	17	111	260
comprenant cuves/bacs enterrés	103	20	20	2	0	145
Point d'apport volontaire VERRE	158	48	40	19	8	273
dont sites aériens	113	26	22	7	7	175
dont sites enterrés	43	17	18	12	1	91
comprenant colonnes aériennes	113	26	29	7	9	184
comprenant colonnes enterrées	51	18	20	13	1	103
Point d'apport volontaire PAPIER	0	18	0	19	0	37
dont sites aériens	0	1	0	7	0	8
dont sites enterrés	0	17	0	12	0	29
comprenant colonnes aériennes	0	1	0	8	0	9
comprenant colonnes enterrées	0	18	0	13	0	31
Point d'apport volontaire TEXTILES	33	6	12	16	1	68
comprenant colonnes de textiles	37	6	15	16	1	75
Nombre de sites de collecte en PR et PAV	457	174	107	72	150	960
Nombre de bacs à disposition pour les OM	292	63	32	21	120	528
Nombre de colonnes aériennes en PAV à disposition	200	59	100	48	121	528
Nombre de cuves enterrées en PAV à disposition	299	56	40	28	1	279

2 nouveaux PAV enterrés en 2020



Avenue des anciens combattants MANDELIEU

Verre et Tri

Coût : 32 420.52 € TTC

Durée des travaux :
10 jours



Rue Chateaubriand CANNES

OM et Tri

Coût : 35 478.48 € TTC

Durée des travaux :
16 jours

3 PAV enterrés modernisés en 2020 :



Bd du Riou CANNES

OM, Verre et Tri

Coût : 53 542.27 € TTC

Durée des travaux :
11 jours



Avenue M^{al} Gallieni CANNES

OM, Verre et Tri

Coût : 74 947 € TTC

Durée des travaux :
25 jours



Rue Vénizelos CANNES

OM, Tri et Verre

Coût : 66 283.45 € TTC

Durée des travaux :
11 jours

Le service travaux et aménagements pour la collecte a en charge l'analyse des permis de construire concernant la gestion des déchets dans les nouvelles constructions. En 2020, 97 permis ont été contrôlés sur l'ensemble des communes de la CACPL. Parmi eux 8 ont été signalés non conformes aux prescriptions.

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

Pour nous aider à maintenir la propreté de votre rue et faciliter le travail des opérateurs, veuillez ne pas laisser de détritux aux pieds de bornes et respecter les consignes de tri.

NOUVEAUX COMPACTEURS ENTERRÉS : UNE 1^{ÈRE} EN FRANCE

Notre Agglomération connaît de fortes productions de déchets dans les hyper centres urbains de son territoire, combinées à des périodes de fortes affluences touristiques (Congrès et FIF.) Cette contrainte oblige à collecter jusqu'à quatre fois par jour les déchets déposés dans des bacs roulants et produits sur ces zones. Cela a des conséquences financières importantes, et engendre des nuisances olfactives, visuelles et sonores et contribue à augmenter les émissions de polluants issus des camions de collecte. Ainsi, dans le cadre du projet « *des Allées de la Liberté* » de la commune de Cannes, du matériel de pré-collecte permettant de supprimer en grande partie ces nuisances en réduisant les fréquences de collecte a été installé. Ces équipements permettent de stocker un plus grand volume de déchets, dans de meilleures conditions, et occupent une place réduite sur l'espace public. En août 2019, et c'est une 1^{ère} en France, des compacteurs à déchets enterrés combinant une cuve de 5m³ classique à un système de compaction intégré, ont été installés au 61 et 73 rue Félix Faure à Cannes pour un montant total de **142 080 euros TTC** (hors génie civil, pris en charge par la Ville de Cannes dans le cadre du chantier global de réhabilitation).

Les deux cuves à compaction pour les ordures ménagères ont permis de réduire les fréquences de collecte de 28 à 3 fois par semaine. Quant aux deux cuves pour les emballages recyclables, 1 à 2 collectes par semaine suffisent. Le taux de compaction des cuves à ordures ménagères est de 3 (5 m³ = 15 m³), alors qu'il est de 10 pour les cuves à emballages ménagers (5 m³ = 50 m³). Elles sont couplées à un dispositif « intelligent » de télé relèvement du niveau de remplissage, accessible en temps réel depuis une plateforme FullWeb permettant aux équipes de collecte de planifier les opérations de vidage en fonction des taux de remplissages relevés toutes les 30 secondes. On estime que les gains de fréquences de collecte et les moyens pour les assurer ont permis d'amortir cette première opération en 6 mois.

Ces deux sites ont permis de réduire les fréquences de collecte de **75% pour les OMR** et de près de **87% pour le tri**, comparés à la collecte en cuve classique. Fort de l'objectif atteint, il a été convenu de prolonger le programme de déploiement des ces compacteurs. Ainsi, en 2021, deux nouveaux sites seront installés : un rue Rouaze à l'angle de la rue Pasteur et un boulevard Delaup à l'angle de l'avenue de Grasse, avec pour chacun, 1 compacteur à OM et 1 compacteur pour le tri des emballages.

Concernant la maintenance de ces équipements, en 2020, 13 interventions ont eu lieu sur les compacteurs : 9 pour des blocages dans les bornes d'introduction, 3 pour un pompage et 1 pour une panne électrique.



**73 Rue Félix Faure
CANNES**

Verre, OM et Tri



**61 Rue Félix Faure
CANNES**

OM et Tri





LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) dit également Ordures Ménagères (OM) et la collecte sélective des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sont effectuées en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire hormis quelques exceptions.

En effet, les EMR sur Théoule-sur-Mer sont pour l'instant collectés en Points de Regroupement uniquement (en attendant un déploiement en porte-à-porte dans le cadre du futur contrat de prestations de services qui démarrera fin 2021). Des points de regroupement, pour les OM et/ou les EMR, sont également mis en place sur les zones d'habitats denses où les habitants ne peuvent pas stocker de bacs sur une zone privée et en début de voies et impasses inaccessibles aux véhicules de collecte.

Ces collectes sont effectuées selon divers modes sur le territoire :

- en régie, par les équipes de l'Agglomération Cannes Lérins, sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- par des opérateurs privés sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

La carte suivante (p.41) présente les différents opérateurs de collecte intervenant sur le territoire de Cannes Lérins.

Les tonnages collectés en Ordures Ménagères présentés ci-après comprennent les ordures ménagères résiduelles ainsi que les résidus de balayage des rues effectués par les services communaux de propreté des 5 communes membres. La collecte sélective (CS) des Emballages Ménagers Recyclables précitée concerne la collecte des conteneurs jaunes, qui, conformément aux consignes de tri en vigueur sur le territoire communautaire, comprennent des emballages ménagers, des papiers, des journaux magazines et revues en mélange.

◀ Collecte des cartons - Cannes



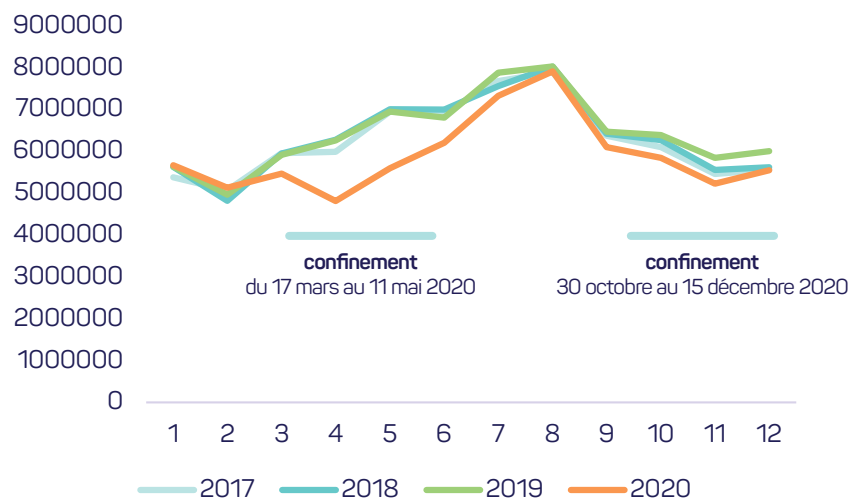
72 691 TONNES

d'ordures ménagères collectées*
soit 454,3 kg d'OM* par habitant

- 8,2 % D'OM

qu'en 2019

▼ Tonnages mensuels OM



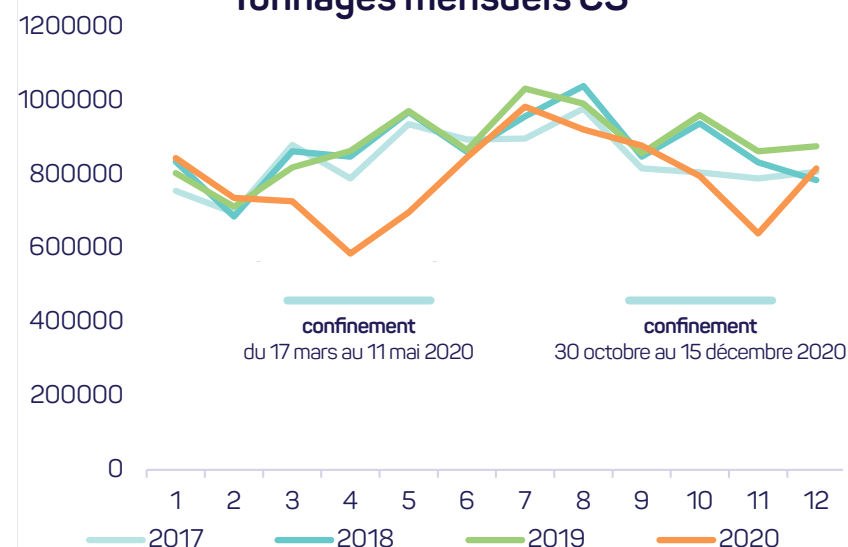
9 440 TONNES

de collecte sélective
soit 59,0 kg de CS par habitant

- 11,4 % DE CS

qu'en 2019

Tonnages mensuels CS



FOCUS COVID

En 2020, on constate sur le territoire de la CACPL une forte baisse de la production de déchets en raison de l'arrêt de l'activité économique :

-8,2 % en OM et -11,4 % en EMR.

Cannes a été particulièrement touché avec l'annulation des festivals et des congrès ainsi que le fort ralentissement du tourisme de loisirs : -12 % pour les OM et -18 % pour les EMR.

* Tonnages collectés + résidus de balayage

Bien que les tonnages de collecte sélective soient en baisse globalement sur le territoire communautaire, une belle augmentation de la CS est à noter sur la commune de **Théoule-sur-Mer** grâce à la mise en place au **1^{er} novembre 2019** de la collecte sélective en Point de Regroupement où 70 bacs aériens sont venus doubler les points de Regroupement d'Ordures Ménagères. En 2020, la collecte sélective des **Emballages Ménagers**

Recyclables a augmenté de **69,3 %**.

LES OPÉRATEURS DE COLLECTE INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE CANNES LÉRINS (HORS ENCOMBRANTS)

OPÉRATEUR PRIVÉ VÉOLIA

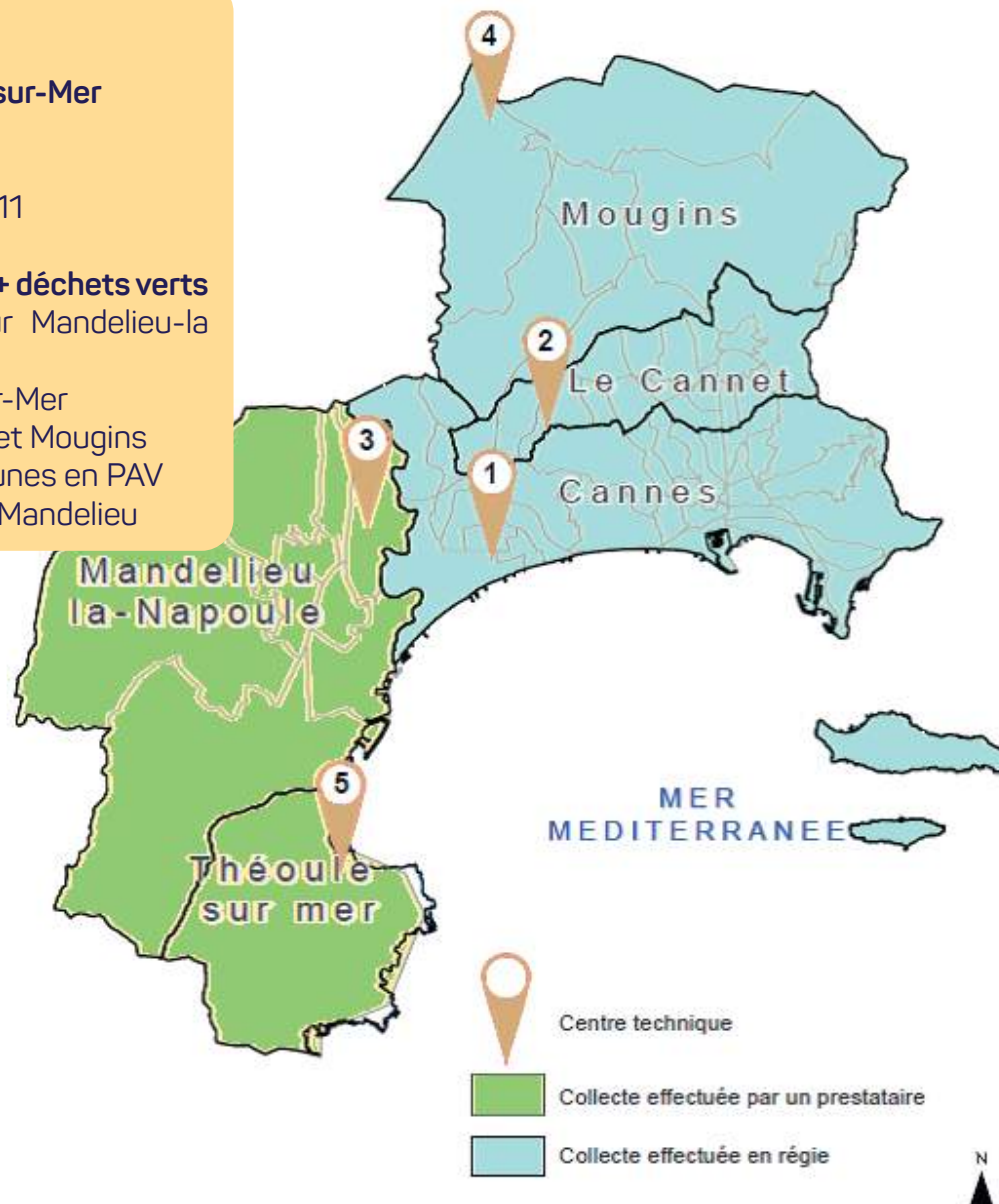
Mandelieu-La Napoule & Théoule-sur-Mer

Nombre d'agents : 36

Nombre de véhicules : 12

Nombre de tournées par semaine : 11

- **Collecte OM + CS + encombrants + déchets verts + cartons des professionnels** sur Mandelieu-la Napoule.
- **Collecte OM + CS** sur Théoule-sur-Mer
- **Collecte du papier** sur Le Cannet et Mougins
- **Collecte du verre** sur les 5 communes en PAV
- **Collecte des CHR*** sur Cannes et Mandelieu



MOUGINS

Chemin de la Plaine

Nombre d'agents : 26

Nombre de véhicules : 13

Nombre de tournées par semaine : 46

Activités spécifiques :
Collecte OM + CS
+ verre des CHR*

LE CANNET

Chemin de l'Aubarède

Nombre d'agents : 35

Nombre de véhicules : 17

Nombre de tournées par semaine : 36

Activités spécifiques :
collecte des OM + CS
(+ encombrants)

CANNES

14 rue Paul Négrin - la Bocca

Nombre d'agents : 103

Nombre de véhicules : 34

Nombre de tournées par semaine : 138

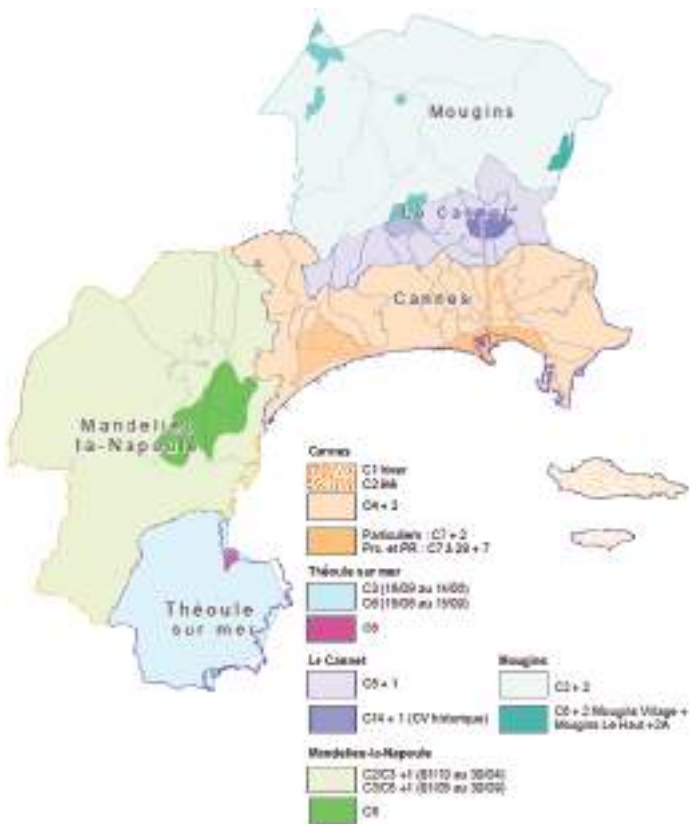
Activités spécifiques :
collecte des OM et CS

* CHR : Commerces, Hôtels, Restaurants

FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE

Les fréquences de collecte en porte-à-porte diffèrent selon les communes et parfois selon les quartiers. Ces fréquences ont été définies ainsi par les communes et conservées depuis le transfert de compétences à l'Agglomération en 2017. Les fréquences et jours de collecte sont présentés ci-après. Des travaux d'optimisation de la collecte sont en cours. Le service s'affranchira des frontières communales et les fréquences de collecte pourront être adaptées selon la nature et la quantité de déchets produites.

	Fréquence hebdomadaire de collecte	Jours de collecte OM	Jours de Collecte CS
Cannes	4 OM + 2 CS	Lundi, mercredi, jeudi et samedi	Mardi et vendredi
Le Cannet	5 OM + 1 CS	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi	Mercredi
Mandelieu-La Napoule	Du 1/10 au 30/04 2 OM + 1 CS Du 1/05 au 30/09 3 OM + 1 CS	Selon secteur	Soit mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le secteur
Mougins	2 OM + 2 CS	Lundi et jeudi ou mardi et vendredi	Mercredi et samedi
Théoule-sur-Mer	Du 16/09 au 14/06 3 OM + 1 CS Du 15/06 au 15/09 C6 OM + 1 CS	Lundi, mercredi, vendredi ou mardi, jeudi et samedi	Jeudi (en PR)



CX+Y :
fréquence de collecte hebdomadaire d'ordures
ménagères (X) et de tri (Y)

COLLECTE DES CENTRES-VILLES

Les centres-villes sont collectés une à plusieurs fois par jour en fonction des besoins de l'activité et ce, tous les jours, quelle que soit la commune.

PROJET SAE

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE COLLECTE :
LE SYSTÈME D'AIDE A L'EXPLOITATION (SAE) POUR UNE PERFORMANCE RENFORCÉE

Dans le cadre de la modernisation de la collecte, l'Agglomération a souhaité mettre en place un système d'aide à l'exploitation.

Cet outil se décline en sept objectifs stratégiques prioritaires :

1. Développer des interfaces informatiques entre les différents acteurs de la gestion des déchets pour une ville plus intelligente ;
2. Améliorer le service aux usagers ;
3. Améliorer les conditions de travail des agents ;
4. Optimiser la gestion des ressources humaines et des matériels ;
5. S'adapter en continu aux évolutions quotidiennes du service ;
6. Faciliter l'aide à la décision ;
7. Améliorer la connaissance des réalités du territoire.

La C.A.C.P.L a ainsi investi **1,4 MILLIONS D'€** dans cet outil.

L'Agglomération a réussi à obtenir 79% de subventions pour ce projet :

- **400 000€** de subventions européennes du FEDER,
- **90 000€** de la Région via l'appel à projet Smart Région,
- **317 000€** de l'Etat via le Dispositif de Soutien à l'Investissement Local.

Après une procédure très longue, une première consultation déclarée sans suite, des négociations adaptées en visioconférence en plein confinement, les marchés relatifs à ce système d'aide à l'exploitation ont pu être notifiés en septembre 2020.

Ainsi, suite à une première étape de géolocalisation des 66 véhicules de collecte mise en place en juillet 2018, le SAE a commencé à se déployer en septembre 2020 avec notamment l'équipement par un système embarqué complet des véhicules de collecte, l'acquisition d'applications métiers associées (gestion des moyens humains et matériels, remontée et gestion des anomalies terrain, levées de bacs, tonnages...) tout au long du parcours des véhicules, ainsi qu'un logiciel de gestion du mobilier de pré-collecte et de Redevance Spéciale.

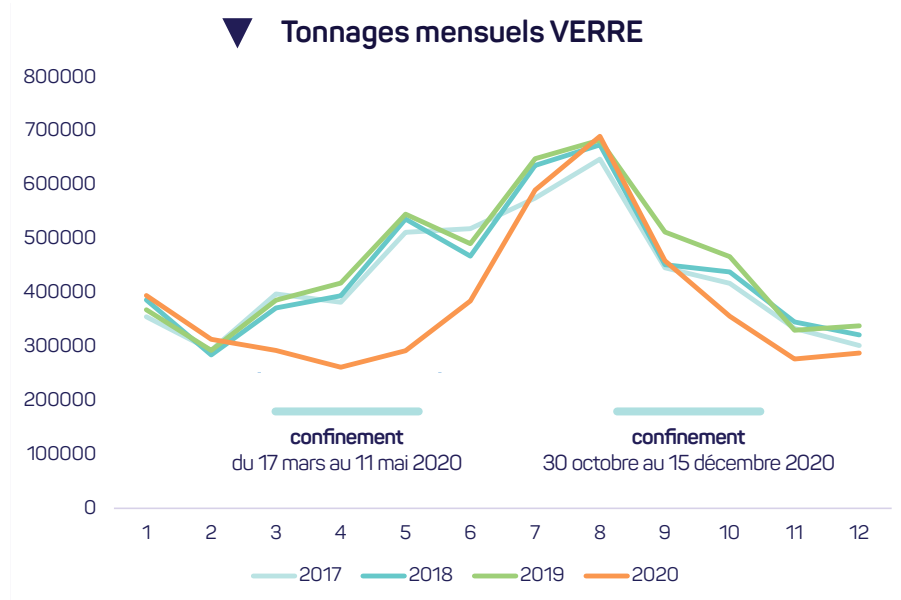
L'ensemble des données récoltées facilitera le travail de planification et d'aide à la conduite en temps réel, mais également l'optimisation des collectes. Le suivi des tournées et la planification seront conduits depuis un Centre Opérationnel de Pilotage qui sera créé en 2021. Le calendrier de déploiement complet s'étend jusqu'à la fin de l'année 2021.



COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée :

- en point d'apport volontaire pour l'ensemble des usagers ;
- en porte-à-porte pour les Cafés-Hôtels-Restaurants des centres villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins (village).



4 603 tonnes de verre collectées

28,8 kg de verre par habitant



- 13,2 % DE VERRE
de moins qu'en 2019



FOCUS COVID

La fermeture des Cafés-Hôtels-Restaurants a engendré une forte baisse des tonnages de verre collectés. Cette baisse est d'autant plus marquée sur Cannes avec **- 25%**

LA COLLECTE DU VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent de **286** bornes d'apport volontaire de verre :
195 colonnes aériennes et 91 conteneurs enterrés.

La collecte est effectuée par un prestataire privé, VEOLIA, sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer le bon état de fonctionnement et de propreté du parc, la maintenance et le nettoyage sont assurés :

- Par la société SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA) sur le territoire de Cannes dans le cadre d'un marché depuis 2015 ;
- En régie par l'équipe « mobiliers de collecte » sur le reste du territoire.



Colonne à verre aérienne ▲



Colonne à verre enterrée ▲

286 points
de collecte du verre

3 710 tonnes
de verre collectées en PAV

23,2 kg de verre
par habitant en PAV



**- 0,6 % DE VERRE
EN PAV** par rapport à 2019

FOCUS COVID

La baisse relative des tonnages de verre en PAP est à nuancer en fonction des territoires. Les communes très touristiques de Cannes et Théoule-sur-Mer, ont vu leurs tonnages chuter respectivement de -12,8 % et -20,7 %. Tandis que les communes plus résidentielles de Mougins et Le Cannet ont vu, toutes les deux, leurs tonnages fortement augmenter avec +13,7 %.

LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE CHEZ LES PROFESSIONNELS (Cafés-Hôtels-Restaurants)

La collecte en porte-à-porte chez les professionnels est réalisée :

- Par un prestataire privé, SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA,) sur les centres-villes de Cannes et Mandelieu ;
- En régie sur le village de Mougins.

1 112 conteneurs à verre

893 tonnes
de verre collectées en PAP



**- 44,5 % DE VERRE
EN CHR** par rapport à 2019

FOCUS COVID

La fermeture des établissements ainsi que la chute de la fréquentation touristique ont presque divisé par 2 les tonnages collectés. La collecte des CHR a été interrompue du 18 mars au 04 juin 2020.



UN PETIT GESTE POUR UNE GRANDE CAUSE

En 2020, le territoire de la CACPL a versé à la Ligue contre le Cancer **16 290 €**, dont 9 500 € au titre des tonnages 2019 collectés à Cannes (3.05 €/t) versés directement par l'Agglomération et le reste via UNIVALOM pour les 4 autres communes.

LA COLLECTE EST RÉALISÉE :

A Cannes :

- Le mardi et le vendredi, à partir de 8h30, pour le centre-ville
- Le lundi et le jeudi, à partir de 8h30, pour La Bocca, République et autres producteurs.

Des collectes supplémentaires sont planifiées pendant les congrès et les manifestations.

Un calendrier de collecte spécifique est distribué à l'ensemble des producteurs en début d'année.

A Mandelieu-La Napoule :

- Le mardi et/ou le vendredi selon le gisement, à partir de 6h00.

A Mougins :

- Chaque CHR est collecté 2 à 3 fois par semaine

Exemple de bac CHR ►



COLLECTE DES TEXTILES

En 2020, les usagers pouvaient déposer leurs vêtements, chaussures et différents textiles dans 73 bornes réparties sur 64 sites. Les déchets textiles collectés sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés selon leur état.

97% des textiles collectés sont recyclés :

- Environ 60 % des vêtements sont revendus soit directement dans des boutiques solidaires en France soit expédiés à l'étrangers en vêtements d'occasion ;
- Environ 22 % sont recyclés en chiffons d'essuyage ;
- 15% constitués des matières laineuses naturelles ou synthétiques sont destinés à l'effilochage pour la production de feutrine ou à la filature pour les matières naturelles.

Les 3 % de refus sont valorisés en Combustible Solide de récupération (CSR).

En 2020, à la suite de la crise sanitaire mondiale, la filière de valorisation du textile s'est retrouvée en très grande difficulté avec l'impossibilité d'expédier les textiles vers l'étranger lors de la période du 1^{er} confinement.

FOCUS COVID

La prestation de collecte des textiles a été maintenue pendant le confinement. Néanmoins les moyens et fréquences de collecte ont été fortement réduits.

▼ RÉPARTITION DES BORNES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE PAR ASSOCIATION

Deux associations sont présentes sur le territoire de l'Agglomération :

Montagn'Habits et Le Relais, qui collectent et valorisent les textiles.

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu	Mougins	Théoule	Total
Montagn'Habits	39	7	7	6	1	60
Le Relais	0	0	5	8	0	13



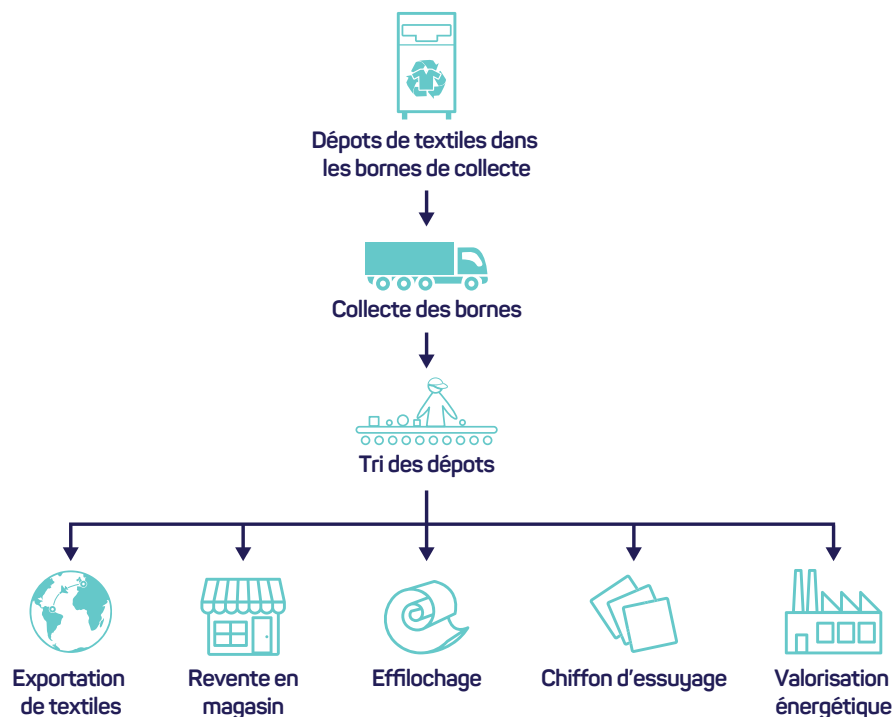
- 15 % DE TEXTILES

par rapport à 2019

73 bornes

460 tonnes de textiles collectés

2,9 kg de textiles par habitant



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier.

Cannes Pays de Lérins organise leur collecte sur tout le territoire. Cette collecte est effectuée par les communes de Cannes et Mougins sur leur territoire via un mandat de gestion provisoire. A Mandelieu-La Napoule, la collecte est effectuée par un prestataire, Sud Est Assainissement – Véolia. *Le ramassage en porte-à-porte est effectué sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois (et 5^{ème} si 5 lundis dans le mois).*

Sur les communes de Théoule-sur-Mer et Le Cannet, la collecte est effectuée en régie sur prise de rendez-vous :

- Théoule-sur-Mer : les jeudis et vendredis
- Le Cannet : du lundi au samedi matin.

La collecte des dépôts sauvages est réalisée concomitamment à celle des encombrants. Les équipes de collecte ont pour consignes de collecter tous les encombrants rencontrés sur la voie publique, que ce soit aux côtés des encombrants dont la collecte a été confirmée par rdv, ou sur le circuit de collecte.

Les dépôts sauvages sont également signalés par les services communaux, les services de police ainsi que les particuliers par signalement (appli mobile des communes ou réseaux sociaux ou tel/mail).



Collecte des encombrants sur
la commune du Cannet ▲

5 688 tonnes d'encombrants collectées

35,5 kg par habitant



+ 0,83%
d'encombrants collectés
par rapport à 2019

FOCUS COVID

Après un fort ralentissement de la collecte des encombrants en mars et avril 2020, les 4 mois suivants ont connu une augmentation des tonnages d'environ 20 % avec un pic en mai de 100 % pour Mougins et 140 % pour Mandelieu-La Napoule.

A titre d'exemple, en mai 2020, 148t d'encombrants ont été collectés sur la commune de Mandelieu contre 62t en mai 2019.

RELAIS TRI MOBILE, UN NOUVEL OUTIL POUR FACILITER LE TRI

Inauguration en février 2020, d'un service mobile de collecte de proximité 100% gratuit pour les usagers qui ont la possibilité de déposer les petits objets encombrants, les petits appareils électroménagers (D3E), les déchets dangereux et les huiles alimentaires ménagères usagées. Les objectifs de cette prestation sont d'optimiser le tri et de mieux valoriser les déchets, de réduire la pollution et la dégradation du réseau d'assainissement et de venir en soutien à la collecte des encombrants en porte-à-porte.

Cette prestation est assurée une fois par mois, sur 10 sites répartis sur les communes suivantes :

Cannes :

- Place des Allées : les 1^{er} jeudi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 09h00 à 14h00 ;
- Marché La Bocca : les 4^{ème} mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 07h30 à 12h30 ;
- Parking Médiathèque de Ranguin : les 4^{ème} mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre 07h30 à 12h30 ;
- Parking des Platanes : les 1^{er} jeudi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 09h00 à 14h00.

Mandelieu :

- Marché Boulevard des Ecoreuils : tous les 1^{er} mercredi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Marché La Napoule : tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Marché Capitou : tous les 3^{ème} samedi de chaque mois de 07h30 à 12h30.

Mougins :

- Tournamy : tous les 1^{er} samedi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Place des Arcades : tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois de 09h00 à 14h00.

Théoule :

- Marché : tous les 4^{ème} vendredi de chaque mois de 07h30 à 12h30.



Depuis son lancement le 5 février 2020,
plus de **13 TONNES** de petits encombrants
et déchets dangereux ont été collectées sur l'année 2020
sur les **68** interventions du Relais Tri Mobile.



Relais Tri Mobile de Théoule-sur-Mer ▲

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont les restes de végétaux provenant de l'entretien des jardins et de la taille des haies : branches coupées ou mortes, feuilles, tontes de gazon, fleurs fanées, ...

Une collecte des déchets verts est réalisée en porte-à-porte uniquement sur la commune de Mandelieu-La Napoule. Elle est effectuée par un prestataire, la société Sud Est Assainissement – Véolia, en porte-à-porte.

Les administrés doivent prendre RDV pour être collectés au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

2 périodes :

Hivernale (novembre à mars)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 20 m³, 1 BOM 14 m³ et 2 camions plateau
- Moyens humains : 3 chauffeurs PL, 2 chauffeurs VL et 8 équipiers de collecte

Estivale (avril à octobre)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 14 m³ et 1 camion plateau
- Moyens humains : 1 chauffeur PL, 1 chauffeur VL et 5 équipiers de collecte
- Temps annuel chauffeur : 1 063 h (0.66 ETP) et 1 562 h (0.97 ETP)

Les habitants des autres communes peuvent se rendre en déchèteries.



589 TONNES

de déchets verts collectées en porte-à-porte

3,7 kg par mandolocien



SÉCURITÉ AU TRAVAIL (EXPLOITATION COLLECTE)

La sécurité des agents de la CACPL, quelle que soit leur affectation, reste une priorité quotidienne qui passe par de nombreuses actions concrètes en sus des dotations en EPI (Equipeement de Protection Individuelle) de chacun et des contrôles réglementaires des véhicules utilisés.

Les Points sécurité

La sensibilisation permanente aux dangers et donc aux risques encourus est assurée notamment au cours de points sécurité.

Thèmes notamment abordés en 2020 : Covid 19

CHIFFRES CLÉS 2019-2020

Service	Effectif	Nombre AT	Nombre jours AT	Taux fréquence*	Taux gravité*
Collecte 2019	183	40	1749	120	5,25
Collecte 2020	184,19	35	1 777	105	5,3

*Taux de Fréquence : Cet indicateur représente le nombre d'accidents avec arrêt, par million d'heures payées

*Taux de gravité : Cela correspond au nombre de jours d'arrêt /millier d'heures travaillées.

Précisions sur les données et les indicateurs :

A titre de comparaison, le rapport statistique « Fonction Publique Territoriale » de 2019 (Source Banque Nationale de Données) présente un taux de fréquence de 23,1 et un taux de gravité de 1,1. A la CACPL, les activités les plus accidentogènes répertoriées se situent au sein de la Direction Exploitation de la Collecte. 97 % des accidents de travail surviennent dans ce service qui toutefois représente 46 % des effectifs en 2020. La prise en considération des effectifs nous montre clairement que cette filière est la plus exposée.

Pour 2020, le taux de fréquence en matière d'accidents à la collecte s'élève à 105 (120 en 2019). Le taux de gravité est de 5,3 (5,25 en 2019). Trois agents de la Collecte de Mougins comptabilisent 776 jours d'arrêt en 2020, ce qui représente 43 % du nombre des jours d'arrêt tout service de collecte confondu.

Le taux de fréquence calculé « hors collecte de Mougins » est de 99.

Le taux de gravité calculé « hors collecte de Mougins » est de 2,98.

Le taux de sinistralité se calcule en rapportant le nombre d'évènements constatés au cours d'une année au nombre d'effectifs. Il s'élève ainsi à 9 % (11 % en 2019). Ce qui représente une baisse significative de 18,18 %. Si le même taux « hors collecte est calculé », il est alors seulement de 0,25 % (2,77 % en 2019).

A titre de comparaison, le rapport statistique « Fonction Publique Territoriale de 2019 » (Source Banque Nationale des Données) indique un taux de sinistralité de 7,2 % toute filière confondue, dont 5,8 % pour les accidents de service.

Les accidents de service et de trajet selon les éléments matériels

Éléments matériels	Nombre AT	Nombre jours d'arrêt
Appareils de manutention et engins de levage	3	58
Chutes de plain-pied	12	403
Véhicules et engins	6	143
Objets ou personnes en cours de manipulation ou transport manuel	32	1 138
Chutes avec dénivellation	1	87
Total général	54	1 829

61,5 % des accidents (85,5 % en 2019) ont occasionné des atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (entorse, douleur d'effort, ...), dont **62 %** occasionnées par le port de charges lourdes, des torsions du corps et des postures contraignantes (port de containers, sacs d'OM...) et **27 %** occasionnées lors de la montée/descente du marchepied de la benne à ordures ménagères et/ou par des problèmes de réception sur chaussée dégradée.



Un ripeur manipule en moyenne
7 TONNES
de déchets par tournée.

Le métier de ripeur présente un certain nombre de risques pour la santé et la sécurité. Ces opérateurs effectuent un travail physique soutenu, avec de fortes contraintes techniques, organisationnelles, environnementales, qui présentent des risques d'accidents avérés.

Le port de charges lourdes en est un exemple : un ripeur soulève en moyenne sept tonnes de déchets par tournée.

Au niveau national, les accidents du travail sont majoritairement des accidents liés à la manutention manuelle (48 %) et aux accidents liés aux chutes (29 %), dont 18 % pour les chutes de plain-pied*.

L'essentiel des maladies professionnelles imputées à des établissements relevant du CTNC, secteur auquel appartient la collecte des déchets (CTNC 381), sont des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), provoqués par certains gestes et postures de travail (78,7 % des maladies professionnels du CTN), puis 11,1 % pour des affections lombaires.

Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée en 2020 à la CACPL..

*Sources Livret statistique de la sinistralité AT-MP 2019.

Les accidents de service par tranche d'âge



97 % des jours d'arrêts
sont liés à l'activité collective

36,68 % des jours d'arrêt
touchent la tranche des moins de 44 ans.

63,32 % des jours d'arrêt
touchent les plus de 44 ans, dont 45,6 %
pour la seule tranche d'âge 50-54 ans.

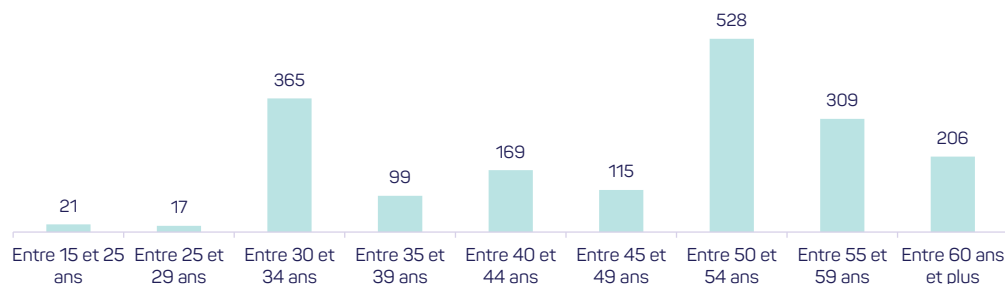
* Source Banque Nationale des Données.

La tranche d'âge des plus de 44 ans représente 69,25 % des effectifs de la CACPL. L'âge moyen des agents de la collectivité est de 44,82 ans.

Pour mémoire, en 2019, 60 % des jours d'arrêt touchaient les moins de 44 ans, dont 29 % pour la seule tranche d'âge 30-34 ans.

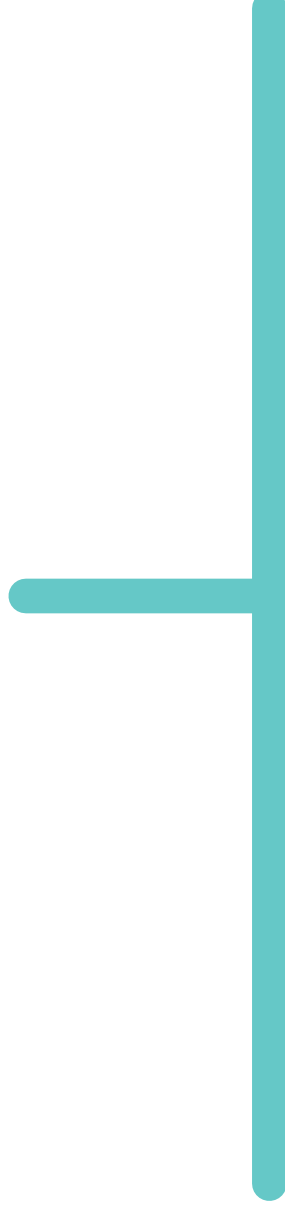
Le rapport statistique « *Fonction Publique Territoriale de 2019* »* précise que la tranche d'âge la plus touchée par les accidents de service est celle des 50-54 ans, et que la « tâche collective des ordures ménagères » représente 76,4 % des jours d'arrêt.

▼ Jours perdus par tranche d'âge



▼ Programme annuel de prévention des accidents 2021-2022

Direction/Service/Agent	Actions programmées	Porteur de l'action	Date/Durée de réalisation prévisible
Les agents de la collecte	Sensibilisation destinée à aborder la prévention sécurité sous un angle différent : « un accident ça n'arrive pas qu'aux autres »	DRH - Direction Collecte	En 2021/2022
Tous les services de l'EPCI et particulièrement les agents de la collecte et du Centre Aquatique Grand Bleu au regard de leurs horaires atypiques	Santé et bien-être au travail Sensibilisation sous forme d'ateliers destinés à faire progresser la connaissance des risques auxquels les agents peuvent être exposés (exemple : Horaires atypiques), notamment dans le cadre de leur travail, ainsi que sur les moyens de les maîtriser, mais également de façon plus large sur leur santé	DRH - Service Sécurité et Prévention des Situations de Travail	En 2021/2022



ACTIONS DE PROXIMITÉ

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets triés, la direction Relation aux Usagers et Qualité contrôle et sensibilise au quotidien les usagers avec notamment ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Cette direction traite également les jouets (mail, téléphone, courrier) en lien avec les autres directions de la collecte.

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE PROXIMITÉ



6 478 doléances par mails
et téléphones traitées :

26 appels et mails reçus
par jour ouvré en moyenne

Répartition des doléances par commune :

- Cannes : 2 491,
- Le Cannet : 1 273,
- Mandelieu-La Napoule : 1 174,
- Mougins : 1 511,
- Théoule-sur-Mer : 24
- Communes extérieures à la CACPL: 5.



54 % des doléances
portent sur les demandes
de nouvelles dotations
en conteneurs de tri
sélectif ou d'ordures ménagères.

Au niveau des réclamations :

469 demandes de conteneurs d'**ordures ménagères non collectés**.
Après analyse, seules 52% de ces doléances sont justifiées ;

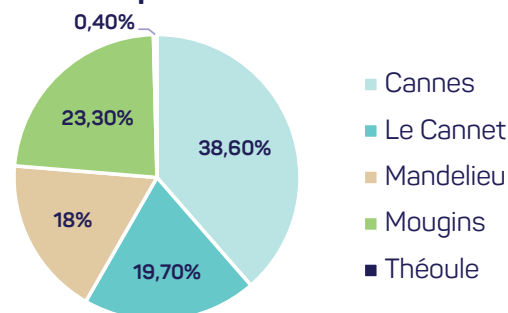
254 demandes de conteneurs de **tri sélectif non collectés**. *Après analyse, seules 52% de ces doléances sont justifiées ;*

773 signalements de **dépôts sauvages**. *Après analyse, seules 75% de ces doléances sont justifiées ;*

590 réclamations diverses. *Après analyse, seules 57% de ces doléances sont justifiées.*



▼ Répartition des doléances par commune





587 médiations terrains réalisées sur l'ensemble des communes du territoire CACPL et réparties comme suit :

- Cannes : 359 ;
- Le Cannet : 100 ;
- Mandelieu-La Napoule : 41 ;
- Mougins : 76 ;
- Théoule-sur-Mer : 11.



4 nouvelles conventions de collecte



Caractérisation ▲



161 courriers reçus sur la thématique déchets et **468** courriers de réponse à l'initiative de la CACPL ont été envoyés.



37 caractérisations réalisées sur les emballages ménagers de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

33 flyers d'information :

Cannes : 12 boîtages – 600 foyers
Le Cannet : 14 boîtages – 1 900 foyers
Mandelieu : 1 boîtage – 200 foyers
Mougins : 4 boîtages – 250 foyers
Théoule : 2 boîtages – 300 foyers



14 précollectes de tri sélectif effectuées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.

Qualité du service : au cours de la première période de confinement, du 16 mars au 10 mai 2020, de nombreuses prestations ont dû être interrompues, notamment : les médiations terrains, les caractérisations, les précollectes, les sensibilisations (Relais tri mobile, visites du centre de tri, sensibilisations scolaires,...). Les équipes ont su s'organiser dans le but de répondre aux interrogations de leurs administrés en maintenant le standard téléphonique et la gestion des mails/courriers. Le service a su par la suite évoluer et s'adapter au besoin et à la demande en créant de nouveaux supports digitaux comme des tutos, puis en instaurant des visioconférences pour les formations compostage et les familles zéro déchet lors des périodes de confinement/restriction qui ont suivi.

VISITE DU CENTRE DE TRI

En 2020, à la suite du contexte sanitaire, seules 6 visites ont pu être organisées, soit 68 personnes sensibilisées.

Néanmoins, les ambassadeurs du tri disposent d'une vidéo présentant les processus de tri, ce qui permet aux personnes qui le souhaitent, de visionner et comprendre le mode de fonctionnement de ce site qui traite l'ensemble de la collecte sélective du département des Alpes-Maritimes et de Monaco.



Visite du Centre de tri de Cannes ▲

STAND DE PRÉVENTION DÉCHETS

Sur le territoire Cannes Lérins, malgré les confinements, 72 stands et animations grand public (événements, relais tri mobile,...) ont pu être tenues en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri collecte de l'Agglomération Cannes Lérins.



Stand Relais Tri Mobile de Mougins ▲

Stand de sensibilisation de la fête de la mer et du littoral à Théoule ►

Stand de sensibilisation Rocheville à la campagne au Cannet ▼



SENSIBILISATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement présente sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires de la CACPL.

Malgré le contexte sanitaire de cette année 2020, **186** élèves de maternelles, **771** élèves de primaire et **41** élèves de collèges/lycées ont été sensibilisés à l'une des thématiques suivantes : prévention déchets, compostage, gaspillage alimentaire ou tri sélectif. Le programme de sensibilisation a été relancé pour l'année scolaire 2020-2021, avec 129 classes qui se sont inscrites sur les communes de Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Mougins.

TRIAGE AU SORT

Le jeu-concours Triage au Sort a pour objectif de sensibiliser le grand public au tri sélectif et au recyclage des emballages ménagers de manière ludique. Les participants doivent trier leurs bouteilles en plastique, y glisser un bulletin de participation, puis déposer ces bouteilles dans les différents dispositifs de récupération du tri sélectif (bornes enterrées, bacs jaunes, sacs jaunes). Les gagnants sont ensuite tirés au sort pour se voir offrir les lots offerts par les partenaires du jeu, qui sont des entreprises installées sur le territoire communautaire. À la suite de la crise sanitaire et aux difficultés financières des partenaires de notre territoire, le challenge n'a pas pu être réalisé et a été reporté à 2021.

Animation scolaire par les Ambassadeurs du tri de la CACPL ►
à la Médiathèque de Mandelieu-la Napoule



LE DISPOSITIF CLIINK®



Pour rappel, Cliink est un système technologique unique au monde capable de promouvoir le tri du verre en récompensant les usagers par des bons de réduction (commerces de proximité, e-commerce, culture, associations...) et l'Agglomération a installé 100 dispositifs sur l'ensemble de son territoire depuis novembre 2018.

Fin 2020, le dispositif comptait **4 300** abonnés, et le cap des **3,5 MILLIONS** de dépôts était atteint depuis le lancement de l'opération en novembre 2018. Une augmentation de 6% du tonnage du verre collecté sur l'ensemble de notre territoire a été constatée. Les bornes équipées en dispositif ont vu leurs tonnages augmenter de 19,5%, et ce malgré le confinement

Plusieurs opérations ont également été menées de front :

- **Remise des prix du Challenge « inter-écoles »** : Le challenge a lancé en compétition 8 établissements scolaires présents sur 4 communes de notre territoire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu et Mougins) du 09 décembre 2019 au 09 janvier 2020. L'école du DEVENS à Mougins, en cumulant à la fois le plus grand nombre d'inscrits sur Cliink et le plus grand nombre de dépôts de verre (bouteilles, bocaux, pots), a remporté le challenge et une dotation de 500€ pour l'achat de matériel scolaire ou une sortie pédagogique. Toutes les écoles participantes ont également été récompensées d'une dotation financière de 150€, à utiliser pour l'achat de fournitures ou d'une sortie scolaire. Tout a été calculé au prorata du nombre d'élèves présents dans chacun des établissements pour que le concours soit le plus équitable possible.



- **Challenge « inter-associations »** : Du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021, l'ensemble des associations du territoire ont été invitées à participer au premier « Challenge Cliink inter-associations de Cannes Lérins ». Le nombre d'associations participantes est illimité. Pour remporter le challenge, les associations doivent, durant 4 mois, trier un maximum d'emballages en verre dans l'un des 100 conteneurs équipés du dispositif Cliink. Les 3 associations ayant trié le plus d'emballage seront récompensées par une dotation financière de 500€ pour la première, 300€ pour la deuxième et 200€ pour la troisième. La remise des prix aura lieu courant du mois de février 2021.



COMMUNICATION



RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DANS LES BULLETINS MUNICIPAUX

Afin de démocratiser les consignes de tri auprès des habitants du territoire de Cannes Lérins, des articles maquetés ont été proposés régulièrement aux rédactions des bulletins municipaux des 5 communes, en réponse à une demande précise constatée sur la commune ou en libre utilisation sur des thèmes variés : le tri sélectif, le tri du papier, la 3^e session d'Objectif Zéro Déchets...

Exemple d'article ►



« PAS DE VACANCES POUR LE TRI » À THEOULE-SUR-MER #2

À l'approche de la saison estivale, une nouvelle campagne de communication a été lancée en juin 2020 à l'attention des touristes et des habitants des résidences secondaires.

◀ Affiche publiée en juin 2020

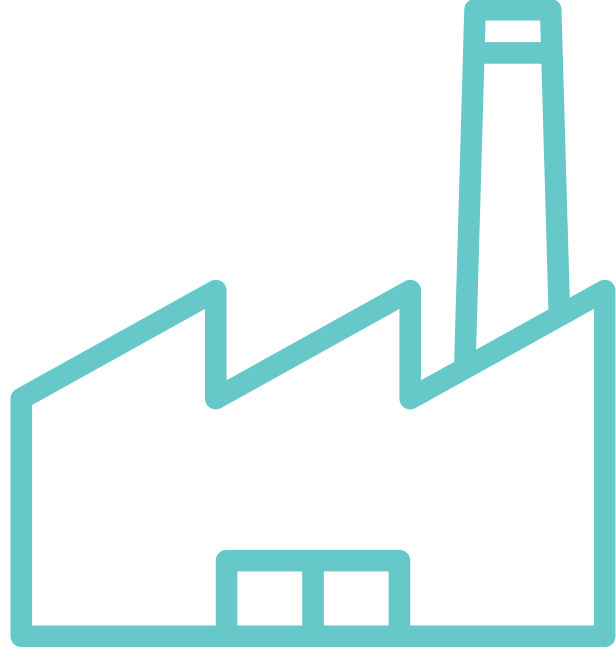


« PAS DE VACANCES POUR LE TRI » SUR LE LITTORAL CANNOIS

Distribution de 7 nouvelles corbeilles de tri à des kiosques de bord de mer. Chacun des 41 kiosques cannois est maintenant doté d'une corbeille de tri des emballages recyclables afin de sensibiliser les touristes au tri sélectif. Un sticker informatif est apposé sur chacune d'entre elles et porte le slogan « PAS DE VACANCES POUR LE TRI ! ».

◀ Sticker informatif sur corbeille

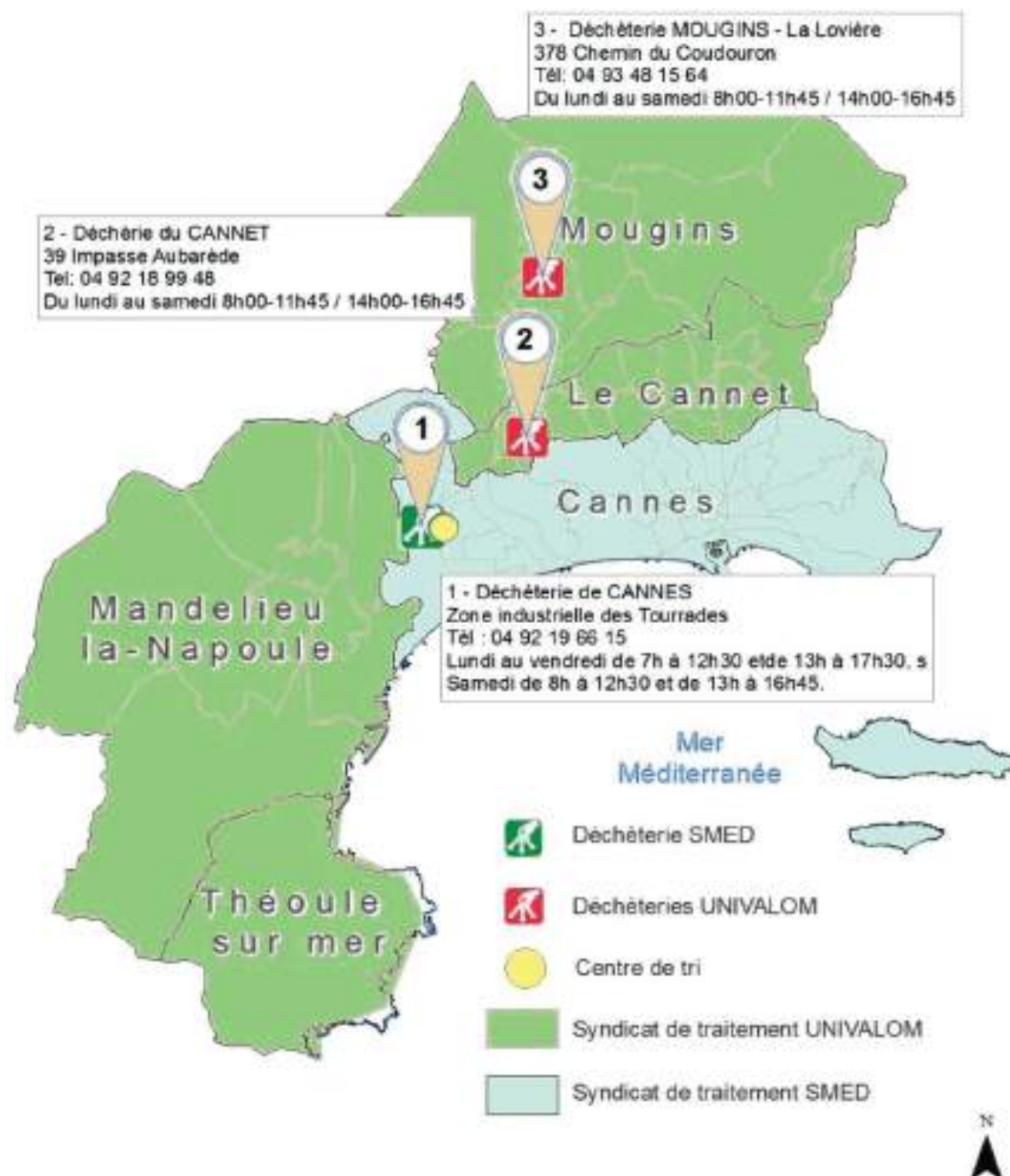




TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM** assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- Le **SMED06** assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.





L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES: INDICATEURS

TONNAGES COLLECTÉS

La crise sanitaire, avec les confinements et les restrictions, a engendré une forte baisse de la production de l'ensemble des déchets, à l'exception de la collecte des Déchets Verts sur Mandelieu et de la collecte des encombrants par les services Allo Mairie. Cette baisse est très marquée sur les territoires présentant une forte activité économique et touristique comme Mandelieu-La Napoule, Théoule-sur-Mer et surtout Cannes avec :

-12 % pour les OM

-18 % pour les EMR

-25 % pour le verre

▼ Tonnages collectés par Cannes Lérins (hors déchèteries)

		TONNAGES					PERFORMANCES (kg/hab/an)			
Flux		2017	2018	2019	2020	EVO 2019/2020	CACPL 2019	CACPL 2020	PACA 2018	National 2017
OMA ⁸	OMR ¹	78 615	79 138	79 179	72 691	-8,19%	493,2	454,3	385	254
	EMR ²	9 627	9 974	10 212	9 123	-10,66%	63,8	57,0	37,4	50
	JMR ³	423	495	412	317	-23,06%	2,6	2,0		
	Verre	5 182	5 300	5 341	4 603	-13,82%	33,4	28,8		
	dont PAV ⁴	3 792	3 790	3 732	3 710	-0,59%	23,2	23,2	23	31
	dont CHR ⁵	1 390	1 509	1 609	893	-44,50%	10,0	5,6		
	Textiles	491	514	540	459	-15,00%	3,4	2,9	2,5	3,6
déchets collectés en PAP par la CACPL hors OMA	Encombrants ⁶	5 180	5 422	5 622	5 688	1,17%	35,1	35,5		
	Déchets verts ⁷	495	494	512	589	15,04%	3,2	3,7		
TOTAL		96 728	98 716	99 794	98 073	-1,72%	621,5	612,9		

¹ Ordures ménagères résiduelles - comprend les résidus de balayage

² Emballages ménagers recyclables

³ Journaux Magazines-Revues

⁴ Point d'Apport Volontaire

⁵ Cafés-Hotels-Restaurants : prestation réalisée sur Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins

⁶ Collecte par les services Allo-Mairie

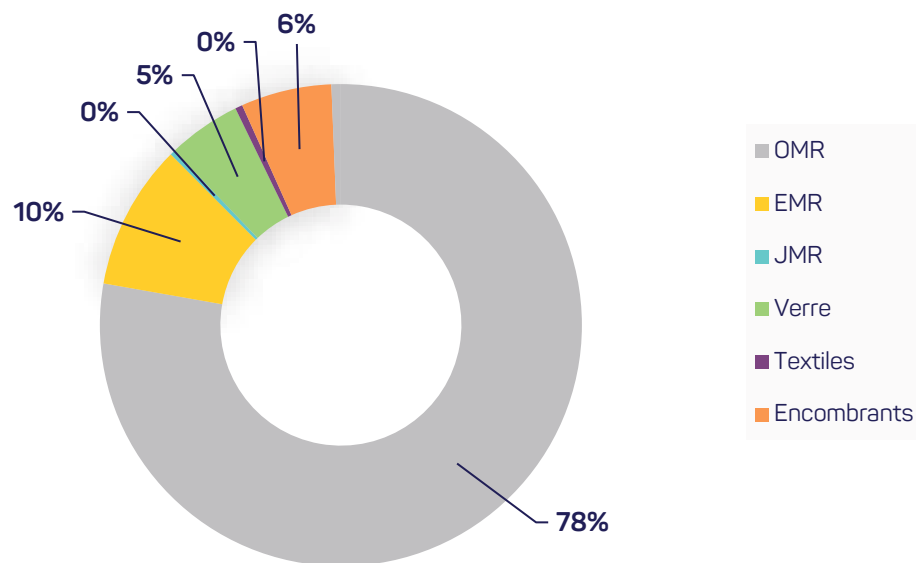
⁷ Collecte réalisée uniquement sur Mandelieu-La Napoule

^A issus ORDEC PACA (données 2018)

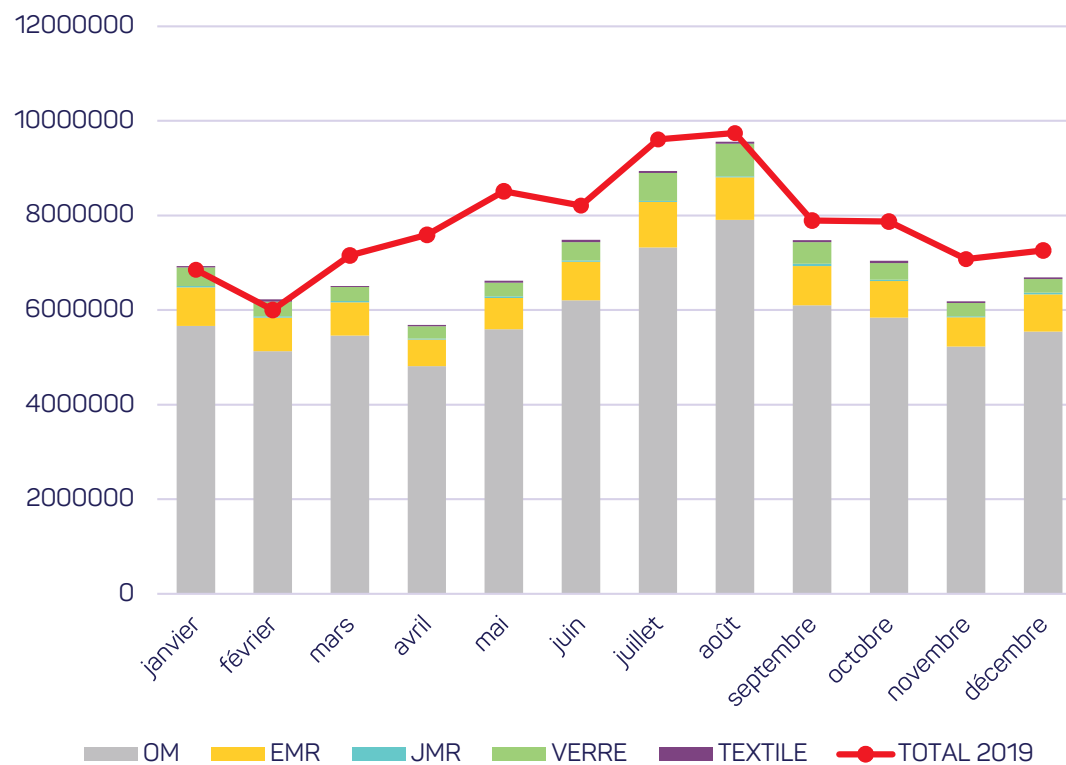
^B issus MODDECOM 2017 ADEME

⁸ Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets

▼ Répartition des tonnages des déchets ménagers collectés par la CACPL en 2020 (hors déchèteries)



Evolution des tonnages mensuels collectés par la CACPL en 2020



▼ Tonnages collectés en déchèteries sur le territoire Cannes Lérins (tonnes/an)

	Encom-brants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE1	Carton	DDM	Mobilier	TOTAL
2017	17 326	18 091	5 158	1 851	4 951	1 117	731	558	281	442	50 520
dont Cannes	8 019	6 375	4 090	1 042	2 662	857	402	286	181	276	24 190
Le Cannet	1 785	3 656			1 151	117	177		40		6 931
Mandelieu-La Napoule	1 744	1 544	243	802	310	39	62	246	25		5 020
Mougins	2 780	5 758	825	7	828	104	90	26	35	166	10 624
hors déchèteries ³	2 998	758									3 756
2018	13 050	15 525	4 959	1 221	3 539	1 475	691	513	225	1 853	43 051
dont Cannes	4 616	6 748	4 546	937	1 805	894	420	226	142	1 438	21 772
Le Cannet	849	2 302			971	262	158		31		4 577
Mougins	2 134	5 488	413	283	751	316	113	19	52	415	9 990
hors déchèteries ³	5 451	987		1	12	3		268			6 722
2019	15 279	16 282	5 807	977	3 243	1 448	829	553	327	2 684	47 429
dont Cannes	5 319	7 218	4 831	38	1 964	872	477	228	223	1 617	22 787
Le Cannet	1 093	2 049	345	554	454	227	212	28	40	584	5 586
Mougins	2 343	6 091	631	381	820	345	140	13	63	483	11 310
hors déchèteries ³	6 524	924		4	5	4		285	1		7 746
2020	13 204	13 673	4 947	1 586	2 369	1 241	734	468	280	2 262	40 762
dont Cannes	3 977	4 591	3 831	274	1 104	672	402	166	177	1 416	16 610
Le Cannet	788	3 071	512	994	671	306	201	36	51	524	7 154
Mougins	1 686	4 797	597	243	593	262	127	11	52	322	8 691
hors déchèteries ³	6 753	1 214	7	75	1	0	3	255	0	0	8 307

³ Quai VEOLIA

▼ **Apports en déchèteries sur le territoire Cannes Lérins en kg/hab.**

	Encom-brants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE ¹	Carton	DDM ²	Mobilier	TOTAL
2017	109,1	113,9	32,5	11,7	31,2	7,0	4,6	3,5	1,8	2,8	318,0
2018	82,2	97,8	31,2	7,7	22,3	9,3	4,4	3,2	1,4	11,7	271,1
2019	95,2	101,4	36,2	6,1	20,2	9,0	5,2	3,4	2,0	16,7	295,4
2020	82,5	85,5	30,9	9,9	14,8	7,8	4,6	2,9	1,7	14,1	254,8

¹ DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

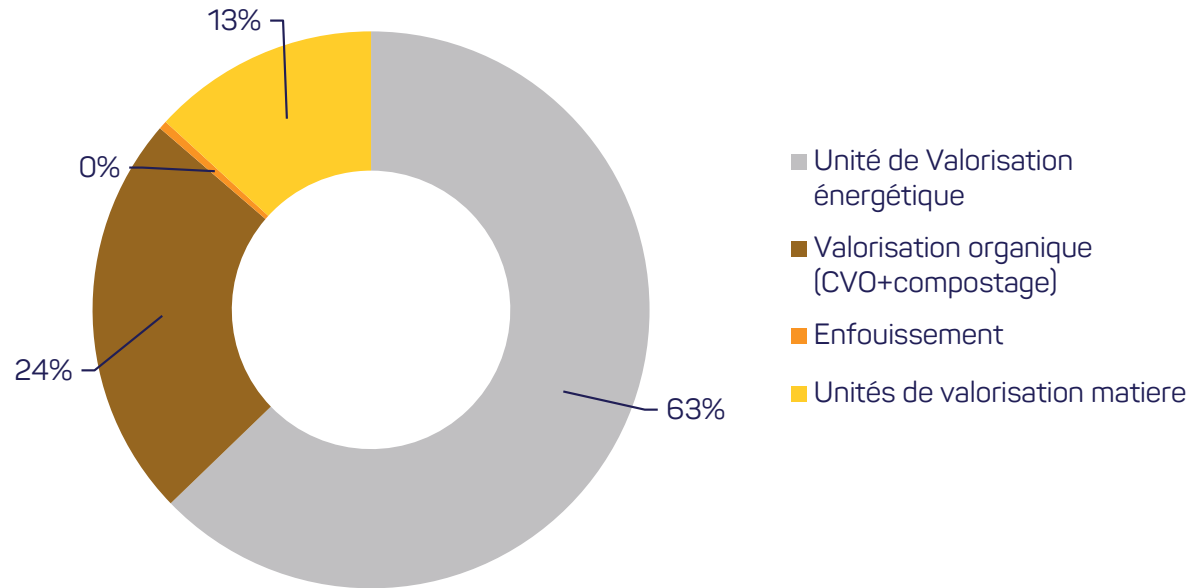
² DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange..)



◀ **Centre Intégré de Transfert et Traitement de Cannes comprenant un quai de transfert, une déchèterie et un centre de tri de collecte sélective.**

DEVENIR DES TONNAGES COLLECTÉS

▼ Répartition des OMA par type de traitement en 2020



143 t
d'aluminium

37 823 vélos



138 t
d'acier

193 voitures



5 426 t
de verre

11,6 millions
de nouveaux
contenants



5 557 t
de papier
carton

22,9 millions de
boîtes à chaussures



49 t
de briques
alimentaires



330 032
rouleaux de
papier toilette



570 t
de plastique
PET

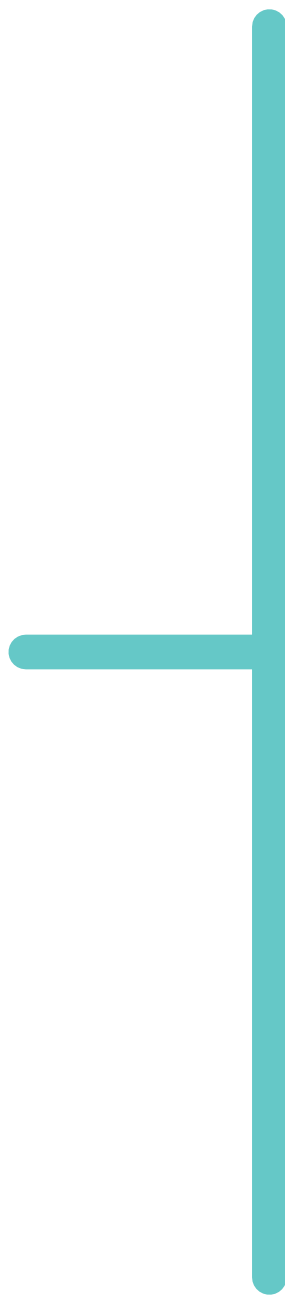
1 million de
pulls polaire



243 t
de plastique PEHD



16 502
bacs de collecte



LES INDICATEURS FINANCIERS

Selon le code général des collectivités territoriales (art. D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les indicateurs financiers à retracer dans le rapport sont :

- le montant annuel global des dépenses du service et les modalités de financement ;
- le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

Méthodologie :

Toutes les données financières sont extraites de la comptabilité 2019 et 2020, et retracées dans la fonction M14 812.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins déclare sa matrice des coûts sur le site dédié de l'ADEME. La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaborée par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux.

- Un retraitement comptable a été opéré sur les données du compte administratif 2020 ;
- les charges rattachées afin d'intégrer le montant de la facturation réelle du mois de décembre 2020 ;
- les coûts d'utilisation des véhicules des pools municipaux ont été intégrés en 2020 ;
- les recettes 2020 incluent les derniers acomptes perçus en 2021.

▼ Collecte rue d'Antibes - Cannes



COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RAPPEL : le service d'élimination des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est organisé :

- en régie pour les collectes d'OM et de CS sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins, ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages sur les communes du Cannet et Théoule-sur-Mer ;
- en prestation externe pour tous les autres services.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL).

La CACPL l'a déléguée aussitôt à UNIVALOM pour les communes de Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer puis au 1^{er} février 2014 au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour les déchets produits sur la commune de Cannes.

La décomposition des coûts est la suivante (montant en €):

TOTAL COLLECTE	33 519 000 €
Collecte	26 980 k€
Charges de structure	4 022 k€
Pré-collecte	1 630 k€
Prévention	710 k€
Communication	167 k€
TOTAL TRAITEMENT	18 901 000 €
Coût SMED	13 727 k€
Coût UNIVALOM + Com. option	6 299 k€
Recettes liées au traitement *	-1 125 k€
COÛT AIDE	52 419 000 €

Recettes = aides des éco-organismes et reventes des matériaux triés

La prestation de collecte des déchets est effectuée :

- **78%** en régie (dont 64% en dépenses de personnel) ;
- **22%** en prestations de services.

NB : Le coût global du service tient compte :

- d'une part, d'une forte quantité de déchets collectés due aux variations touristiques saisonnières et aux manifestations à résonance internationale. Ainsi afin d'avoir un coût global cohérent avec le surplus de population, la population INSEE 2017 de 160 557 habitants entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 (décret n° 2019-1546 du 30 décembre 2019) est multipliée par l'IAT (Indice d'Activité Touristique). La population moyenne pondérée est de 206 670 habitants.
- d'autre part, de la large palette de services mise en place, avec des méthodes et des fréquences appropriées à chaque type de déchets et à chaque zone.

FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE COLLECTE

Depuis le transfert de compétence en janvier 2017, les prestations de collecte ont été maintenues et certains nouveaux marchés ont été réalisés (renouvellement des marchés échus), pour un montant global de 3 592 000€.

Les prestations de collecte sont détaillées comme suit :

PRESTATIONS DE COLLECTE	PRINCIPAUX PRESTATAIRES	RÉALISÉ 2020
Lot 4 collecte au porte-à-porte des déchets ménagers assimilés	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	2 694 870 €
Lot 5 collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	354 297 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	345 964 €
Collecte en porte-à-porte du verre produit par les commerçants, hotels, restaurateurs et les écoles sur le territoire CACPL	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	112 858 €
Location longue durée BOM 26 T avec grue sans chauffeur	FAUN ENVIRONNEMENT	65 934 €
Transport par eau de matériel sur l'île Saint Honorat pour la CACPL	GPT CMLSH ET PLANARIA	18 370 €
TOTAL PRESTATIONS DE COLLECTE		3 592 293 €

COMPÉTENCE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL). La CACPL a adhéré aussitôt à UNIVALOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés et pour la gestion des déchèteries pour le territoire des communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer puis au 1^{er} février 2014, au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour la compétence n°1 relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de transport, de stockage et de tri ainsi qu'à la création et à la gestion des quais de transfert des déchets et des déchèteries pour le territoire de la commune de Cannes.

A cet effet, la CACPL verse :

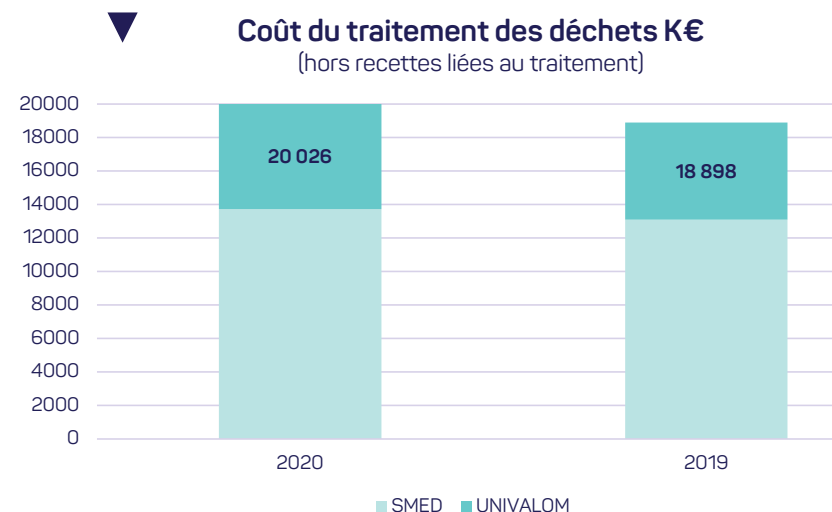
- une contribution au S.M.E.D. qui s'élève à 13 727 000€ (dont 1 021 000€ de subvention d'équipement) en 2020 contre 13 103 000€ en 2019, soit en hausse de + 5%. La dépense supplémentaire constatée en 2020 s'élève à 624 000€ ;
- une contribution à UNIVALOM qui s'élève à 6 299 000€ (dont 1 135 000€ de subvention d'équipement pour travaux) en 2020 contre 5 795 000€ en 2019, soit en hausse de +9%. La dépense supplémentaire constatée en 2020 s'élève à 504 000€.

Cette hausse de contribution s'explique à la fois par la forte hausse de tarification du traitement des ordures ménagères par le SMED (142.53€ HT/tonne (hors TGAP) en 2018, 166.88€ HT/tonne (hors TGAP) en 2019 et 217,67€ HT/tonne (hors TGAP) en 2020), mais également par les contributions croisées des échanges de tonnages déposés en déchetteries dans le cadre du réseau de déchetteries de CAP AZUR).

Les recettes liées au traitement des déchets sont composées :

- des recettes de la gestion des contrats de soutien au tri (CITEO, etc.) et des ventes de matériaux que la ville de Cannes a transféré pour un montant total pour 2020 de 1 106 000€ contre 1 227 000€ en 2019, soit 11% de baisse. Il est précisé que les montants des recettes 2020 intègrent les derniers acomptes encaissés sur l'exercice N+1 au titre de la gestion N. Cette baisse s'explique par la baisse des tonnages de collecte sélective ;
- des pénalités perçues sur les marchés soit 2 000€ ;
- un premier acompte de la région dans le cadre de l'appel à projet Zéro déchet plastique en Méditerranée pour un montant de 5 000€ ;
- une redevance pour la mise à disposition d'un local et de matériel pour des ambassadeurs de tri d'UNIVALOM pour un montant de 10 520€ ;
- une subvention de 2 000€ du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance.

En définitive, le coût net global de la compétence traitement pour le territoire de la CACPL s'élève à **18 901 000 €** (coût aidé).



LE MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Les recettes découlant de la valorisation des matériaux sont perçues par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins uniquement pour la ville de Cannes. Les recettes des communes de Mandelieu-La Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer sont perçues directement par UNIVALOM (convention déjà existante avant le transfert au 1^{er} janvier 2017) et déduites des tarifs proposés par UNIVALOM. Ces recettes viennent en déduction du coût du traitement : soit un montant de 162 000€ (contre 307 000€ en 2019).

LE MONTANT DES AIDES DES ÉCO-ORGANISMES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a repris la gestion de contrats aidés sur le secteur de la ville de Cannes et perçoit en conséquence les recettes associées, soit 944 000€ en 2020 contre 919 000€ en 2019, qui viennent en déduction du coût du traitement.

Ainsi, l'éco organisme CITEO au titre du soutien pour le tri des emballages et des papiers a reversé 891 000€, l'éco organisme OCAD3E au titre du soutien pour le tri des ampoules et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques a reversé 37 000€, et l'éco organisme ECO TLC au titre du soutien pour le tri des textiles, linges de maisons et chaussures a reversé 16 000€.

PRIX MOYEN À LA TONNE

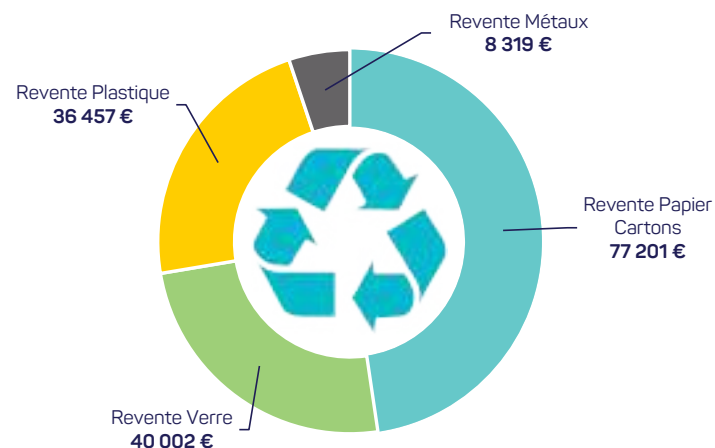
Le tonnage total des Déchets Ménagers et assimilés s'élève à 127 995 tonnes en 2020. Dans le tonnage sont compris les ordures ménagères et assimilés issus de la collecte (OM et déchets issus de la collecte des résidus urbains, Emballages et papiers, verre, textiles) ainsi que les déchets déposés en déchèteries par les services municipaux et communautaires et les usagers.

La globalisation des coûts rapportée au volume total des déchets, donne un **prix moyen à la tonne en 2020 de 409,54€**, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2019 (392,82€ en 2019)

Ramené à la population totale INSEE 2017 de 160 557 habitants, le coût moyen en

2020 s'élève à **326,48€/HAB.** contre 326,25€/hab. en 2019.

Zone accueil des déchets du Centre de Tri des emballages de Cannes ►



▲ Recettes perçues par revente des matériaux en 2020



MODALITÉS DE FINANCEMENT DU SERVICE

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le financement du service est assuré pour les particuliers à 100 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.). La T.E.O.M. est un impôt direct dû par les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées.

La T.E.O.M. ne porte pas sur les propriétés qui bénéficient d'une exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les exonérations de plein droit concernent les bâtiments publics affectés à un service public et non productif de revenus, les usines, les locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Les exonérations facultatives au bénéfice des locaux à usage commercial ou industriel et des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures n'ont pas été instituées par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CACPL perçoit la TEOM en lieu et place des communes.

En 2020, la Communauté d'Agglomération n'a pas souhaité accroître la pression fiscale en gardant des taux différenciés liés à l'importance et au coût du service rendu par commune. Le conseil communautaire a donc voté par délibération (séance du 17 juillet 2020 – Délibération n°69) la reconduction en 2020 des taux applicables en 2019.

En 2020, le produit de la T.E.O.M. s'est élevé à 52,4 M€, soit une progression de **+1.47%** due à l'accroissement des bases d'imposition.

		2020	2019
	Base nette (k€)	226 428	223 588
	Taux	12,25%	12,25%
	Base nette (k€)	72 183	71 196
	Taux	15,37%	15,37%
	Base nette (k€)	65 411	64 614
	Taux	9,35%	9,35%
	Base nette (k€)	52 819	51 328
	Taux	12,16%	12,16%
	Base nette (k€)	13 003	12 821
	Taux	7,50%	7,50%
TOTAL COMMUNES (k€)		429 845	423 548

LA REDEVANCE SPECIALE

La Ville de Cannes a institué en 2016 la redevance spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers des professionnels assimilables aux ordures ménagères. Cette redevance est désormais perçue par la CACPL depuis le 1^{er} janvier 2017.

Qu'est-ce que la Redevance Spéciale (RS) ?

Auparavant, le service d'élimination des déchets était financé uniquement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est un impôt calculé sur la valeur locative du foncier bâti, sans aucun rapport avec la quantité de déchets produits. Or, les différents producteurs (particuliers, entreprises et administrations) ne produisent pas la même quantité de déchets selon leurs activités.

La Redevance Spéciale (RS) permet de définir le coût du service auprès de chaque professionnel selon la quantité des déchets produits, tout en tenant compte des coûts réels de leur élimination. Cela permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu.

Les grands principes de la RS

La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets. Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif : les tarifs des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères. La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

Les conséquences de la crise sanitaire

En 2020, le service de la Redevance Spéciale a été impacté par la crise sanitaire et les périodes de confinements successifs et n'a pu contractualiser qu'avec trois nouveaux établissements (collèges). La CACPL dénombre ainsi 85 redevables et une convention de redevance spécifique a été conclue pour un montant de 1 001,10€. Suite à la fermeture d'une partie des établissements et la généralisation du télétravail, la production de déchets des professionnels et des administrations sous RS a baissé de 23 % : ce qui représente 2 909 tonnes de déchets non collectés/traités par l'Agglomération Cannes Lérins, et une perte de recettes prévisionnelles de 25% pour un montant de 226 694,65€.

Sur 2020, la Redevance Spéciale encaissée représente un montant total de **869 327€**, soit une baisse de 4% comparé à 2019, liée à la baisse d'activités économiques pendant les confinements.

Par ailleurs, l'Agglomération Cannes Lérins a décalé en 2021 sa démarche d'extension de la Redevance Spéciale sur l'ensemble de son territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) selon une méthodologie validée en décembre 2020.

	2017	2018	2019	2020	Evo 2019/20
Nombre de redevables	60	62	82	85	+ 3%
Recettes RS (montant facturé)	904 651,38 €	905 778,85 €	995 166,67 €	735 028,82 €	- 25%



MONTANT DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SUR CONTRAT EN 2020

(Hors prestations incluses dans les mandats de gestion de Mougins et Cannes)

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
172204	LOT 4 COLLECTE AU PORTE-À-PORTE DES DECHETS MENAGERS ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	2 786 985 €
18028	GESTION FLOTTE P/VEHICULES INDUSTRIELS & ENGINS SPECIAUX-ACC 771063-SANS MONTANT	SDPV	704 478 €
19002A	LOT A - APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS DE CUVES ETABLIES SUR LE CONTINENT	CGA EURODIS	412 767 €
172205	LOT 5 COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DU VERRE ET DES RECYCLABLES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	354 297 €
18064	COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	345 964 €
180141	LOC BENNES COMPACTRICES 8 A 22M3 SS CHA LONGUE ET COURTE DUREE MTT SAN MINI-MAXI	SUD LOCATION VOIRIE	151 946 €
19007	COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DU VERRE PRODUIT PAR LES COMMERÇANTS, HOTELS, RESTAURATEURS, ET LES ECOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA CACPL	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	112 858 €
180361	LOCATION ENTRETIEN EPI	MAJ BLANCHISSERIE DE PANTIN ELIS RIVIERA	108 260 €
160651	LOT 1 FOURNITURE DE CARBURANT ET DE FIOUL DOMESTIQUE	GIRARDIN	99 698 €
170491	LOT 1 FOURNITURE MAINTENANCE ET LAVAGE COLONNES ENTERREES	CONTENUR SL	91 326 €
15S081	LOT 3 ENTRETIEN DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AERIENS ET ENTERRÉS	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	80 883 €
15081S	LOT 1 FOURNITURE, DISTRIBUTION ET MAINTENANCE DE CONTENEURS DESTINES A LA COLLECTE OM, EMBALLAGES..	CONTENUR SL	68 812 €
201717	LOCATION LONGUE DUREE BOM 26 T AVEC GRUE SANS CHAUFFEUR	FAUN ENVIRONNEMENT	65 934 €

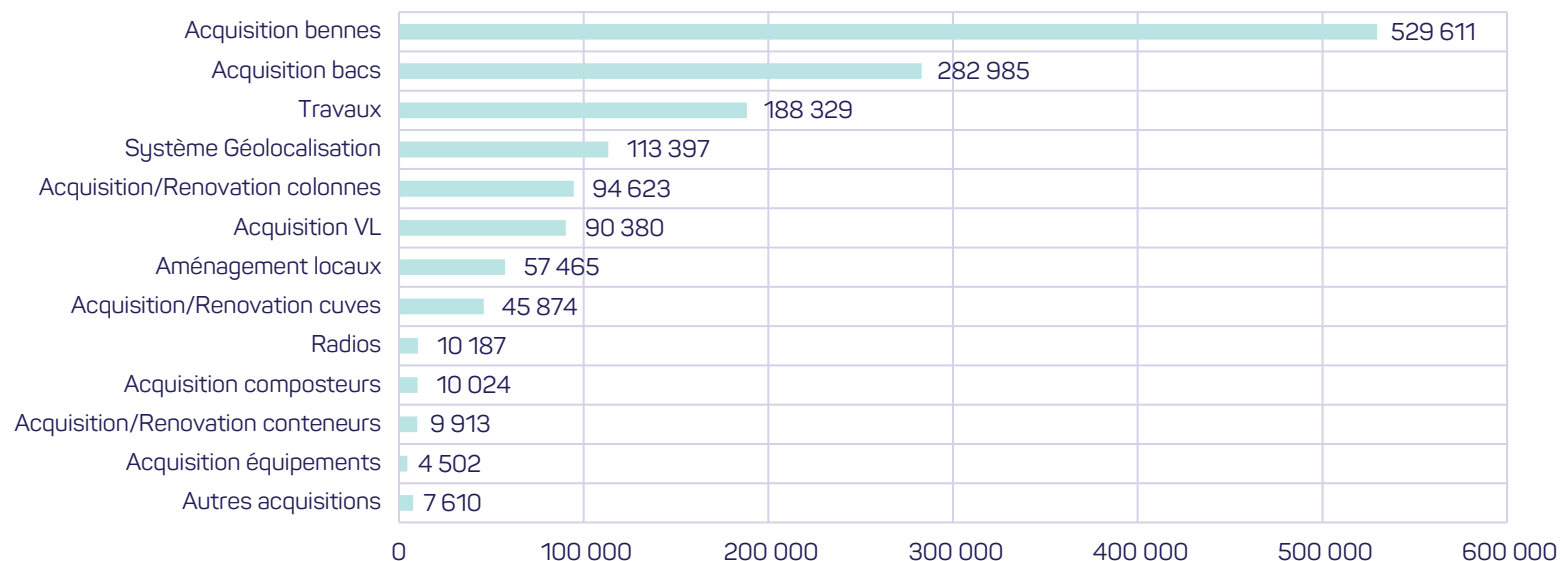
N° MARCHE	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
18063	PRESTATIONS DE LAVAGE DES VEHICULES DEDIES A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA CACPL	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	65 843 €
19003	COLLECTE DECHETS DANGEREUX ET PETITS ENCOMBRANTS	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	55 716 €
172201	LOT 1 FOURNITURE ET MAINTENANCE DE BACS	CONTENUR SL	46 586 €
180301	LOT 1 - FOURNITURE DE SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE OM ET TRI	TOUSSAC	30 305 €
19024	ACCOMPAGNEMENT GENERAL DE LA CACPL DANS L'EXERCICE DE SES COMPETENCES ET L'OPTIMISATION DE SON ORGANISATION	INDDIGO	38 520 €
		ITINERAIRES AVOCATS CADOZ LA IDP	8 670 €
		DDFIP TRESORERIE CANNES MUNI	1 020 €
		CALIA CONSEIL	- 19 740 €
19025B	LOT 2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE GANTS DE PROTECTION DE TRAVAIL	DESCOURS ET CABAUD PACA	28 344 €
20024	PRESTATIONS SIMILAIRES LAVAGE DE BENNES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	26 337 €
B16008	LOT 1 - BESOINS INSTITUTIONNELS DE LA CACPL	POLE COMPANY	23 052 €
C17184	LOT 4 SIGNALETIQUE	IMAGE MEDIA SUD	22 823 €
20036	AIRE DE LAVAGE VEHICULES COLLECTE	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	22 500 €
180302	LOT 2 - FOURNITURE DE SACS REUTILISABLES POUR LA COLLECTE SELECTIVE (SACS DE PRE COLLECTE)	PLAST UP	21 937 €
16028	FOURNITURE ET LIVRAISON DE SYSTEMES ELEVATEURS ENTERRES ET DE LEURS PIECES DETACHEES	ECOLLECT	19 994 €
19025C	LOT 3 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHAUSSURES DE SECURITE	DESCOURS ET CABAUD PACA	19 850 €
19006	TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT POUR LA CACPL	GPT CMLSH ET PLANARIA	18 370 €

N° MARCHE	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
19051	DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GEOLOCALISATION DES VEHICULES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SUR LE TERRITOIRE DE LA CACPL	SYSOCO	18 190 €
19023A	LOT A - ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF EN ECOLE PRIMAIRE	MEDITERRANEE 2000	14 200 €
1718L2	LOT 2 - DOCUMENTS PETITS ET MOYENS FORMATS	TRULLI IMPRIMERIE	13 182 €
18043	OPTIMISATION DE LA COLLECTE	INDDIGO	5 638 €
		ECOBX SARL	2 042 €
18051	DEPLOIEMENT SYSTEME GEOLOCALISATION VEHICULES COLLECTE CACPL	SYSOCO	6 647 €
18033	OPERATION OBJECTIF ZERO DECHET COMMUNE DE CANNES	MEDITERRANEE 2000	6 100 €
180144	LOCATION CAMION GRAPPIN POUR ENCOMBRANTS	SUD LOCATION VOIRIE	5 940 €
C17183	LOT 3 - AFFICHES PETITS ET GRANDS FORMATS	EXHIBIT SAS	5 146 €
170494	LOT 4-LAVAGE DE COLONNES AERIENNES	SUD LOCATION VOIRIE	4 860 €
1663L2	LOT 2 - PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES BENNES ET CONTENEURS A ORDURES MENAGERES	NICE EQUIPE SERVICES	4 486 €
20006B	LOT B : ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF EN COLLEGES ET LYCEES	MEDITERRANEE 2000	4 210 €
201725	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET TRAVAUX DIVERS POUR LE COMPTE DE LA CACPL	GROUPEMENT SOGEA TAMA. COLAS	3 598 €
16063D	LOT 4 - MATERIEL ET PRODUITS D'ENTRETIEN	L ENTREPRISE ADAPTEE	3 514 €
16-055	LOT 1 FOURNITURE DE DIFFERENTS TYPES D'HUILES, DE GRAISSES ET DE PRODUITS DE REFROIDISSEMENT POUR LES BOM	IGOL PROVENCE	3 498 €
19005	LIVRAISON INSTALLATION COLONNES ENTERREES	VCONSYST FRANCE	2 400 €

N° MARCHE	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
152015	LOT 15 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENT BOM DE MARQUE GEESINK	EASYVOIRIE	2 149 €
19025F	LOT 6 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	HABI PRO	2 078 €
158814	LOT 14 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENTS BOM DE MARQUE SEMAT	SOC D EQUIPEMENT MANUTENT TR	1 595 €
180142	LOC MINI BENNES COMPACT -3,5T SSA CHAUF LONGUE & COURTE DUREE-SANS MTT MINI MAXI	SUD LOCATION VOIRIE	1 060 €
C17185	LOT 5 - EVENEMENTIEL	IMAGE MEDIA SUD	1 051 €
19072	FOURNITURES DE 2 VEHICULES UTILITAIRES	RENAULT RETAIL GROUP	950 €
152012	LOT 12 PIECES DETACHEES POUR CHASSIS BOM DE MARQUE RENAULT	MATERIEL INDUSTRIEL SOMI SOMI J IPPOLITO	853 €
19071	FOURNITURE VEHICULE UTILITAIRE LEGER	HOPCAR SCP CANNES	547 €
158813	LOT 13 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENTS BOM DE MARQUE FAUN	PROPIDIS	430 €
18068	SERVICES TRAITEURS PANIERS REPAS PIZZAS	SAS BERTOLI LE FOURNIL D'OLIVIER	222 €
18045A	LOT 1 - FOURNITURES ET MATERIEL DE BUREAU CLASSIQUES, HORS PAPIER	NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAG CHARLEMAGNE PROFESSIONNEL	197 €
LC1808	PRESTATION DE CT OBLIGATOIRES BOM CACPL	AUTOVISION VIVAUTO PL	55 €
19023B	SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF EN COLLEGES ET LYCEES	MEDITERRANEE 2000	- 4 540 €
19025A	LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET EPI "CLASSIQUES" DE TAILLE S A XL	HABI PRO	- 38 458 €
TOTAL			5 886 175 €

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR L'EXERCICE 2020

A titre d'information, la liste des investissements (acquisitions et travaux hors subvention d'équipement) réalisés en 2020 par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, dans le domaine des déchets est retracée ci-dessous :



TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2020 :

1 444 900 €

en 2019 :

1 820 109 €

en 2018 :

2 086 023 €

Les prestations sous-traitées à des prestataires privés dans le cadre des marchés publics relatifs à la collecte sont :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Pièces détachées pour châssis poids lourds de marque Renault, Iveco, Nissan et autres	COMPTOIR VI	15/01/2016
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets	MED 2000	19/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque FAUN	PROPIDIS	21/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM autres marques	ATIS	22/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque SEMAT	SEMAT	26/01/2016
Fourniture et livraison de systèmes cuves enterrées et de leurs pièces détachées	CONTENUR	08/02/2016
Fourniture, distribution et maintenance de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre	CONTENUR	12/02/2016
Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés	SEA	12/02/2016
Prestations de chaudronnerie sur BOM, poids lourds et engins spéciaux	HME	18/02/2016
Contrôles périodiques des lèves conteneurs	VERITAS	23/03/2016
Fourniture et remplacement de pneumatiques PL	EUROMASTER	25/03/2016
Pièces détachées adaptables pour véhicule de -3.5T (berlines, petits utilitaires, fourgons, châssis de -3.5T)	AUTO DISTRIBUTION COFIRHAD	07/04/2016
Flexibles	ESCOMAT	02/06/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque GEESINK	EASYVOIRIE	17/06/2016

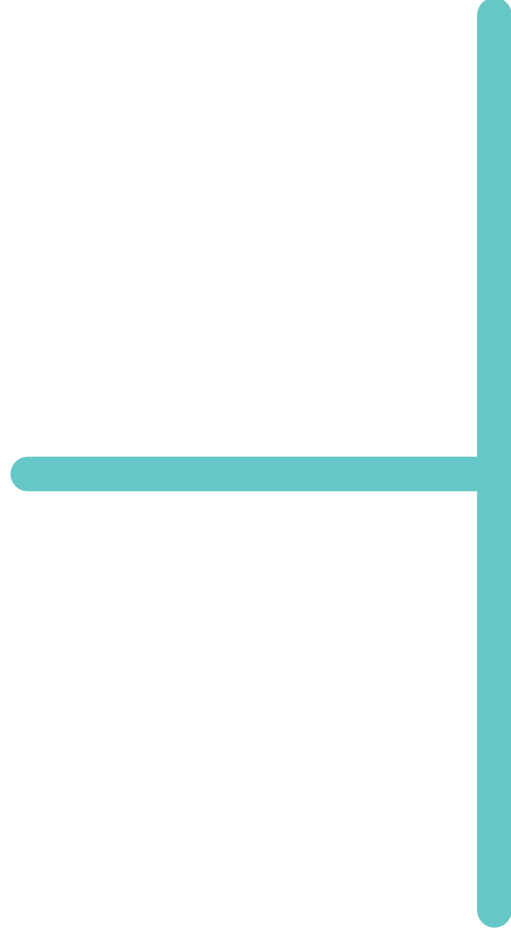
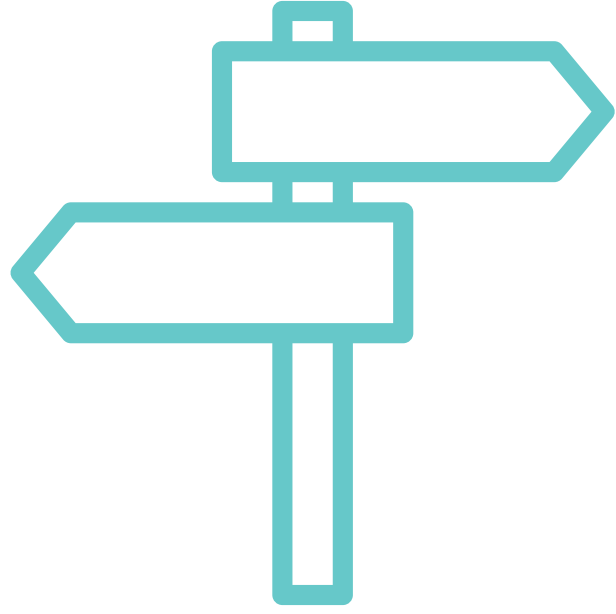
DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Pièces détachées pour châssis BOM de marque Renault	SOMI	20/06/2016
Fourniture et livraison de systèmes élévateurs enterrés et de leurs pièces détachées (relance)	CONTENUR	13/07/2016
Fourniture de conteneurs pour les OM, le tri sélectif (emballages ménagers et papier)	PLASTIC OMNIUM	26/08/2016
Fourniture de différents types d'huiles, graisses et produits de refroidissement pour les bennes à ordures ménagères (B.O.M.)	IGOL PROVENCE	27/10/2016
Entretien et maintenance du parc automobile PL (hors bennes)	COMPTOIR VI	10/11/2016
Prestations mécaniques de marques Renault et Dacia	SNC BLANC	17/11/2016
Prestations mécaniques de marques Peugeot	SNC BLANC	17/11/2016
Prestations mécaniques de marques Citroën et autres marques	Comptoir VI	17/11/2016
Prestations de carrosserie toutes marques	CTBL GIORDANO	17/11/2016
Prestations de carrosserie sur les châssis-porteur des mini bennes de marques Nissan	NISS'VI	17/11/2016
Fourniture de matériels et de produits d'entretien: marché réservé	L'Entreprise Adaptée L'E.A	18/11/2016
Fourniture de matériels et de produits d'entretien: produits d'entretien pour les bennes et conteneurs à OM	Nice Equipe Services	23/12/2016
Carburants et fuel	GIRARDIN	23/12/2016
Prestations de sellerie et réfection de sièges automobiles, deux roues et poids lourds	SELLERIE LA VALLIERE	03/01/2017
Prestations de carrosserie PL	Grasse Poids Lourds	16/02/2017
Entretien et réparation de bennes OM marque SEMAT et FAUN	ATIS	08/06/2017
Entretien et réparation de mini bennes à OM de marque PROVENCE BENNE	SMR	08/06/2017

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Location longue durée d'une BOM à compaction de 26 T avec lève-container munie d'une grue sans chauffeur	FAUN	22/08/2017
Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés	SEA	01/09/2017
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SEA	01/09/2017
Fourniture et maintenance de bacs	CONTENUR	04/09/2017
Fourniture de composteurs	QUADRIA	04/09/2017
Location et entretien des équipements de protection individuels	ELIS	28/09/2017
Prestation de lavage d'une partie de la flotte de camions bennes dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la CACPL	SEA	10/11/2017
Prestation de contrôles techniques obligatoires, pour les BOM de la CACPL	VIVAUTO PL	30/01/2018
Prestations de vérifications générales périodiques sur les véhicules PL de la collecte de la CACPL	APAVE	06/02/2018
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fourniture de leurs pièces détachées	CONTENUR	15/03/2018
Déploiement d'un système de géolocalisation des véhicules de collecte des déchets sur le territoire de la CACPL	SYSOCO	30/04/2018
Gestion de flotte pour véhicules industriels et engins spéciaux	SDPV (SITE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS POUR VEHICULES)	22/06/2018
Animation de l'opération "objectif zéro déchet" sur la commune de Cannes	MED 2000	03/07/2018
Location de BOM de 8 à 22 m³	Sud Location Voirie	07/09/2018
Location de mini BOM	Sud Location Voirie	07/09/2018
Location d'un camion grappin	Sud Location Voirie	07/09/2018

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Renouvellement contrat de location EPI Le Cannet	Elis	28/09/2018
Fourniture, maintenance et lavage des colonnes enterrés	CONTENUR	28/09/2018
Lavage des colonnes aériennes	Sud Location Voirie	28/09/2018
Location et entretien de vêtements de travail et EPI pour les agents de la CACPL	ELIS	16/01/2019
Evaluation des performances et optimisation de la collecte des déchets sur le territoire de la CACPL	INDDIGO/ECOBX	17/01/2019
Prestation de lavage des véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la CACPL	VEOLIA	17/01/2019
Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des OM et du tri sélectif pour la collecte sélective pour la CACPL	Toussac	04/02/2019
Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte des OM et du tri sélectif pour la collecte sélective pour la CACPL	Plast'up	04/09/2019
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Commune de Théoule-sur-Mer	Véolia	19/02/2019
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fourniture de leurs pièces détachées	Contenur	15/03/2019
Livraison et installation de colonnes enterrées à compaction sur le territoire de la CACPL et fourniture de leurs pièces détachées	Vconsyst	10/05/2019
Collecte en porte-à-porte du verre produit par les commerçants, hôtels, restaurateurs et les écoles sur le territoire de la CACPL	VEOLIA	23/05/2019
Transport par eau de matériels sur l'île Saint-Honorat	Cie maritime Lérins St Honorat /Planaria	11/06/2019
Acquisition de carburant et de fioul domestique pour le Groupement de Commande composé de la CA Cannes Pays de Lérins, les communes de Cannes, Mougins, Théoule Sur Mer et le CCAS de Cannes	Eurodis	04/07/2019
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif école primaire	MED 2000	09/07/2019
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	09/07/2019
Contrat de maîtrise d'Œuvre Site Négrin	Etim	18/07/2019

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Fourniture et livraison de vêtements de travail et EPI classiques taille S à XL	Habi pro	17/10/2019
Fourniture et livraison de matériels de protection individuelle	Habi pro	17/10/2019
Déploiement d'un système de Géolocalisation des véhicules de collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CACPL	Sysocco	05/11/2019
Fourniture et livraison de gants de protection de travail	Descours & Cabaud	24/12/2019
Fourniture et livraison de chaussures de sécurité comme EPI	Descours & Cabaud	24/12/2019
Fourniture et maintenance d'un système de gestion des véhicules en auto-partage	Sa Systèmes	31/12/2019
Collecte des déchets dangereux des ménages et petits encombrants sur les marchés ou places publiques sur le territoire de la CACPL	VEOLIA	14/01/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en école primaire	MED 2000	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif auprès du grand public (manifestations, expositions, visites)	APIS MELLIFERA	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	
Fourniture, installation et maintenance d'un système de géolocalisation, d'aide à la conduite et de gestion de la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CACPL		
Lot C : Logiciel de gestion des mobiliers et contenants de pré-collecte et de redevance spéciale	STYX	7/08/2020
Fourniture, installation et maintenance d'un système de géolocalisation, d'aide à la conduite et de gestion de la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CACPL		
Lot A : Système de géolocalisation et d'aide à l'exploitation	SIMPLICITI	10/08/2020
Mise à disposition d'une aire de lavage pour le lavage des véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins	VEOLIA	15/10/2020
Fourniture de colonnes aériennes et leurs pièces détachées	UTPM ENVIRONNEMENT	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes personnalisables et leurs pièces détachées	UTPM ENVIRONNEMENT	17/11/2020

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Maintenance des colonnes aériennes présentes sur le territoire de la C.A.C.P.L	SULO FRANCE	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes mobiles et leurs pièces détachées	COMPOECO	18/11/2020
Prestations de gestion flotte pour véhicules industriels, engins industriels et équipements	FATEC	14/12/2020
Prestations d'enlèvement, transport et vidage de compacteurs à déchets aériens au moyen de camion ampliroll sur le territoire de la CACPL	SUD EST ASSAINISSEMENT	15/12/2020
Fourniture, distribution et maintenance des bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CACPL	CONTENUR	18/12/2020



ET DEMAIN ?

1 ➤

DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION POUR LA COLLECTE ET LE SUIVI DES DÉCHETS

Le calendrier de déploiement complet du système d'aide à l'exploitation, commencé en septembre 2020, s'étend jusqu'à la fin de l'année 2021. Dès l'hiver 2021, l'Agglomération Cannes Lérins disposera d'un système embarqué complet, piloté depuis un Centre Opérationnel de Pilotage, véritable colonne vertébrale du dispositif de modernisation comme outil et support d'aide à la décision, et permettant l'amélioration du service rendu aux usagers et de la qualité de la collecte.

Prochaines étapes en 2021 voire les années suivantes :

- Equipement de tous les véhicules de collecte d'un système embarqué complet ;
- Création du poste de Chef de projet SAE ;
- Aménagement d'un Centre opérationnel de Pilotage ;
- Formation des agents aux outils du SAE : équipages de collecte, planificateurs, encadrement ;
- Finalisation des paramétrages des logiciels (planification, matériels pré collecte, RS...)
- Développement des interfaçages entre les logiciels de planification, RH, armoires à clés ;
- Exploitation du module « Simpliboard » d'analyses statistiques et automatisation des rapports.

2 ➤

LE TROC DE LÉRINS

Cannes Lérins va lancer début 2021 « Le Troc de Lérins », un site collaboratif de petites annonces géolocalisées qui fonctionnera tel une brocante numérique et permettra aux habitants du territoire de donner, vendre ou acheter à leurs voisins à petits prix. Lancé dans un premier temps en interne auprès des agents communautaires afin d'alimenter la plateforme, Le Troc de Lérins ouvrira ses portes aux administrés du territoire de Cannes Lérins le 04 janvier 2021.

Entièrement gratuit, le service proposera des articles de bricolage, jardinage, jeux, multimédia mais aussi des vêtements, du mobilier ou encore de l'électroménager. En incitant les habitants de Cannes Lérins à donner une seconde vie aux objets du quotidien plutôt que de les jeter, la plateforme favorisera les échanges de proximité tout en amenant les habitants à faire évoluer leurs comportements en faveur du don, de la réutilisation et de l'achat d'occasion.



3 ➤

EXTENSION DE LA REDEVANCE SPECIALE (RS)

L'Agglomération Cannes Lérins va étendre la redevance spéciale sur l'ensemble des communes de son territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer). Pour cela, le service Redevance Spéciale a été renforcé en 2020 avec le recrutement d'un assistant RS.

LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS CACPL

La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, la Communauté d'Agglomération des Pays de Grasse, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté de Communes des Alpes d'Azur ainsi que les deux Syndicats de traitement SMED et UNIVALOM mènent des projets communs sur le territoire du Pôle Métropolitain CAP AZUR sur la thématique des déchets : campagnes de communication, étude prospective sur le traitement des ordures ménagères, réseau de déchèteries, promotion du compostage, du zéro déchet...

Pour le territoire métropolitain, territoire touristique avec une forte production de déchets et des exutoires de traitement saturés, la prévention des déchets est un axe majeur qui ne demande qu'à être développé et renforcé par des actions fortes et collectives.

Pour ce faire, les 6 entités citées ci-dessus ont décidé de se lancer dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (P.L.P.D.M.A.) ambitieux, comprenant un socle commun d'actions.

Le groupement de commande ainsi créé fin 2020, sera effectif en 2021.

L'année 2021 sera mise à profit pour réaliser l'audit préalable sur les syndicats SMED et UNIVALOM qui couvrent la totalité du territoire métropolitain, ainsi que pour la consultation et la notification du contrat de prestation de service pour l'élaboration du P.L.P.D.M.A..



CANNES
PAYS DE
LÉRINS